



# L'UQAM

## Le projet UQAM Générations

### Céline Séguin

L'Université a profité de la Journée internationale des personnes âgées, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, pour inaugurer son *Carrefour des générations*, «le» lieu de rendez-vous, à l'UQAM, des 50 ans et plus. Équipé de salles de rencontre, d'ordinateurs branchés et d'un agréable coin cuisine-café, ce vaste espace d'accueil et d'échanges, situé à deux pas de la future Grande Bibliothèque, s'inscrit dans le cadre du projet *UQAM Générations* visant à ouvrir grand les portes de l'université aux aînés.

«L'UQAM se veut plus accessible que jamais à toutes les générations qui ont soif de savoir et de culture, veulent s'instruire et agir», a déclaré le recteur Roch Denis, avant de rappeler que nos premiers diplômés ont maintenant franchi le cap de la cinquantaine. «Plusieurs souhaitent garder un lien avec leur *alma mater* mais aussi avec l'activité universitaire elle-même. Or, *UQAM Générations* offrira précisément aux aînés des activités de formation, des conférences et des débats ainsi qu'un lieu convivial pour développer de multiples projets.»

### Nouveau partenariat

Pour rejoindre ce groupe, l'UQAM mise sur la collaboration entre son Service de formation continue et *Synergies 50+*, un organisme sans but lucratif qui souhaite mettre l'expérience des aînés au service de la société. Son rôle? D'une part, stimuler et soutenir les aînés dans leur volonté d'initier des projets contribuant au progrès social; d'autre part, informer et accompagner les retraités qui désirent entreprendre des études universitaires. À voir le nombre de têtes blanches, grises ou «sel et poivre» réunies lors du lancement, ils semblent être nombreux à vouloir le faire!

Les membres de *Synergies 50+* comptent plusieurs professeurs et cadres retraités de l'UQAM. L'ex-ministre d'État pour le Troisième âge, Mme Monique Vézina, en fait également partie. «Il nous appartient, comme institution et société civile, d'accueillir les aînés qui rêvent d'étudier à l'université», a lancé la dynamique arrière-grand-mère, rappelant que cette «clientèle» représente aussi un potentiel d'expertises, d'expériences et d'énergie créatrice. «Nos membres sont à la fois une force sociale, une force économique et une



Photo : Martin Brault

Le directeur général de *Synergies 50+*, M. Roch Meynard, professeur retraité de l'UQAM, entouré de Mme Diane Laberge, directrice du Service de la formation continue (à gauche sur la photo) et de l'ex-ministre Monique Vézina (à droite).

force partenaire intéressée à créer des ponts entre les générations à travers des projets citoyens ouverts sur le monde.»

### Activités au programme

Déjà, des activités sont prévues pour le trimestre d'automne. Les aînés sont notamment invités à quatre cause-

ries-discussions qui se tiendront de 13h à 15h, dans les locaux du Carrefour des générations (987-7784), au 405 boul. de Maisonneuve Est :

- **19 octobre** : *Jouir, faire jouir et s'en réjouir, essai philosophique «light» sur l'amour*, de Jacques Sénécal
- **2 novembre** : *Manières de dire,*

*manières de penser*, de Jacques Sénécal

- **16 novembre** : *L'art de vivre ou comment bien mener son existence*, de Yvon Simard
  - **30 novembre** : *La pensée chinoise, l'autre pôle de l'expérience humaine*, de Yvon Simard
- Les 50 ans et plus sont également

conviés à un «club de lecture» où les participants, réunis en petits groupes, pourront échanger sur des œuvres choisies. Au nombre des ouvrages retenus : *Histoire de Pi* de Yann Martel et *Les mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar (catégorie «roman»); *Le choc des civilisations* de Samuel Huntington et *Les nouveaux maîtres du monde* de Jean Ziegler (catégorie «essai»). Les premières rencontres auront lieu le 2 décembre prochain, à compter de 13h30, mais il faut s'inscrire à l'avance.

Enfin, dès janvier 2005, un Certificat d'études personnalisées sera offert aux personnes de 50 ans et plus qui souhaitent intégrer l'Université. Avec l'appui d'un conseiller du Service de la formation continue, l'étudiant aîné aura la possibilité, dans le cadre de ce programme de premier cycle, d'adapter sa formation à ses priorités et à son expérience de vie, tout en intégrant les cours réguliers, aux côtés des plus jeunes. Ajoutons que l'accès des aînés à tous les cycles d'études, l'offre d'activités de formation non créditée et l'organisation de débats sur des enjeux de société constitueront, dans les prochains mois, les principaux axes de travail d'*UQAM Générations* •

## Peut-on parler de «virage» à l'OMC?

### Dominique Forget

Le 8 septembre dernier, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a condamné, dans deux décisions séparées, certaines pratiques commerciales exercées par les États-Unis et par l'Europe dans les secteurs du sucre et du coton. Les généreuses subventions versées par Washington aux cotonniers américains ainsi que les contributions attribuées par l'Union européenne à ses propres producteurs sucriers ont été jugées déloyales envers les pays en développement.

Partout dans le monde, des organisations non gouvernementales ont applaudi ces décisions rendues par l'organisme multilatéral. Plusieurs ont estimé que les jugements témoignaient qu'un nouveau vent soufflait à l'OMC. La balance commencerait-elle enfin à pencher en faveur des pays pauvres? Selon Christian Deblock, directeur du Centre Études internationales et mon-

dialisation de l'UQAM, rien n'est moins sûr...

### Le coton

Si le Moyen-Orient jouit de ses vastes ressources d'or noir et le Québec de ses réserves d'or bleu, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale misent sur le commerce de l'or blanc : le coton. Dans des pays comme le Burkina Faso, le Mali, le Tchad ou le Bénin, les soyeux filaments représentent plus de la moitié des recettes d'exportation. En fait, le coton fait vivre plus de 10 millions d'Africains. Mais il y a une ombre au tableau.

Aux États-Unis, 25 000 producteurs aisés produisent le coton de façon industrielle. «Les coûts de production de ce coton sont élevés, précise M. Deblock. Cependant, le gouvernement américain verse près de 4 milliards \$ à ses cotonniers, ce qui permet à ces derniers de baisser leurs prix de vente. En conséquence, deux tiers

de la production américaine est exporté à des prix bradés. Cette pratique est jugée responsable de l'effondrement du prix mondial du coton.»

Selon Oxfam, en 2001, les exportateurs d'Afrique subsaharienne auraient perdu 302 millions de dollars en conséquence directe des subventions américaines sur le coton. À partir du mois de novembre 2001, des producteurs de coton du Mali, du Burkina Faso et du Tchad ont fait circuler des dizaines de milliers de pétitions demandant l'arrêt des subventions américaines. Puis, en septembre 2002, le Brésil a déposé une plainte officielle auprès de l'OMC. «Les pays africains n'ont pas rejoint le Brésil dans sa poursuite, précise M. Deblock. Ils ont préféré la voie de la diplomatie.»

Le jugement de l'OMC a reconnu l'illégalité des pratiques commerciales des États-Unis, mais les Américains ont déjà annoncé qu'ils iraient en appel. «Initialement, les Américains

n'avaient pas pris la plainte au sérieux, soutient M. Deblock. Maintenant, ils se sont réveillés et ont mis leur imposante machine en marche. Ils entendent prouver que les subventions américaines ne sont pas responsables de l'effondrement des prix du coton. Ça augure mal pour le Brésil.»

### Le sucre

Dans le cas du sucre, à l'instar du jugement sur le coton, l'OMC a conclu que les subventions versées aux producteurs de betteraves par l'Union européenne (UE) sapient les moyens de subsistance des agriculteurs pauvres. Toujours selon Oxfam, les pratiques commerciales de l'UE auraient occasionné en 2002 des pertes de 494 millions de dollars pour le Brésil, de 151 millions pour la Thaïlande et de 60 millions pour l'Afrique du Sud et

# La logique du commerce règne en maître

**Michèle Leroux**

■ L'ex-ministre des Relations internationales du Québec Louise Beaudoin n'a jamais craint la controverse. À l'approche de la soixantaine, la dame qui a troqué la politique pour le monde universitaire n'a rien perdu de sa fougue. Tout récemment, la chercheuse associée au Centre Études internationales et mondialisation (CEIM) n'a pas hésité à critiquer la tangente que prenait la rencontre des experts mandatés par 128 États réunis à Paris pour examiner la première ébauche d'un avant-projet de convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité culturelle.

Élaboré par des spécialistes d'origines géographiques et disciplinaires variées, l'avant-projet de convention sur la diversité culturelle est fondé sur des principes tels que les droits de l'homme, la liberté d'expression, la coopération et la solidarité internationales. Il vise à garantir aux États le droit de protéger leur culture. De la trentaine d'articles que contient l'avant-projet, il n'y en a que deux qui posent vraiment problème, les articles 19 et 24 portant sur le règlement des différends et la relation entre la convention et les autres traités internationaux.

«S'il n'est pas modifié, ce projet risque de n'avoir aucun effet. Tout le débat tient à ceci : cette convention sera-t-elle effective, oui ou non, et quelles sont les conditions pour qu'elle le soit?», affirme Mme Beaudoin, qui n'en revient pas de voir les représentants gouvernementaux prôner la prudence et plier l'échine devant les Américains, adversaires invétérés de la protection de l'identité culturelle. «Ça me désole. Je ne peux pas croire qu'avec une vraie bataille on ne pourrait pas arriver à quelque chose de plus efficace, d'ici l'échéance d'octobre 2005.»

## Accords bilatéraux

Les États-Unis ont conclu avec une trentaine d'États des traités bilatéraux qui battent en brèche l'idée de diversité culturelle, explique le directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) Gilbert



Photo : Martin Brault

**Louise Beaudoin, professeure associée au Département d'histoire et chercheuse associée au Centre Études internationales et mondialisation (CEIM), en compagnie de Gilbert Gagné, directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) et professeur au Département des études politiques de l'Université Bishop's.**

Gagné, professeur au Département des études politiques de l'Université Bishop's. «Lorsque la convention sera signée, il sera malheureusement trop tard pour ces pays, ajoute Mme Beaudoin. Mais pour nous et les autres, cet instrument est nécessaire si on veut que les Américains ne puissent contester, par exemple, notre quota de 65 % de chansons francophones à la radio, ni remettre en question l'existence ou les politiques du CRTC (le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), le pourcentage de contenu canadien à la télévision ou la SODEC (la Société de développement des entreprises culturelles).»

«Le Canada et le Québec ont piloté au premier chef ce dossier, explique le chercheur. On se rappelle

qu'à la suite du différend canado-américain sur les périodiques, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avait déclaré les mesures de protection des périodiques canadiens incompatibles avec les dispositions et principes régissant les échanges internationaux. Le modèle de la clause d'exemption culturelle que le Canada avait obtenue dans le régime de libre-échange ayant montré ses limites, le gouvernement canadien a dû revoir sa stratégie. En 1999, on lança l'idée d'un nouveau traité international.»

Aux lendemains des événements du 11 septembre 2001, les 185 États membres de l'UNESCO ont adopté la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, à l'unanimité. Les États se sont donné quatre ans pour mettre

au point une convention normative de nature contraignante, apte à faire face aux menaces concrètes et au vide juridique dans lequel navigue la diversité culturelle à l'ère de la mondialisation. Notons que les États-Unis, qui avaient quitté l'UNESCO en 1985 en raison des discussions sur le «Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication», l'ont réintégré en 2003.

## Le commerce : le roi des droits

Mais pourquoi avoir choisi la voie de l'UNESCO – un organisme qui s'enlise facilement dans ce que certains appellent le «symbolic talkanism» – signale M. Gagné, plutôt que de mener la bataille au sein de l'OMC, plus efficace et dotée de pouvoirs contraignants? « Parce que la vocation de

l'OMC, c'est de libéraliser les échanges, un régime dangereux quand on veut protéger la culture qui y est traitée comme un bien, une simple marchandise comme les autres. ... On a donc soumis le dossier à l'UNESCO. Et voilà que maintenant, si ce qui est sur la table est retenu, chaque fois qu'il y aura un conflit entre une mesure de protection de la culture et un traité commercial, ce sera l'OMC qui tranchera! Pourquoi et en vertu de quoi faut-il toujours que les impératifs commerciaux aient préséance sur les autres droits?», questionne la polémiste.

«S'il faut saluer le fait que le projet enchâsse le principe de la diversité culturelle dans le droit international, estime M. Gagné, il faut par ailleurs constater que la seule disposition contraignante impose la... conciliation! Le débat actuel renvoie à la prépondérance des considérations économiques et commerciales sur tout autre type de considérations. À cet égard, le combat de la diversité culturelle est un de ceux qui risquent le plus de faire avancer la question fondamentale des normes et des cadres de la gouvernance mondiale et qui en illustrent le mieux les enjeux.»

Comme on peut le constater, ce n'est pas parce que Mme Beaudoin a quitté le monde de la politique que la politique l'a quittée. Après avoir assumé pendant six ans le mandat d'envoyée spéciale de l'Agence internationale de la francophonie et s'être initiée, depuis son arrivée à l'UQAM il y a près d'un an, à l'évaluation de mémoires de maîtrise et aux activités de groupes de recherche, l'«altermondialiste» qui n'en a pas moins reçu le titre de «commandeur» de la Légion d'honneur le mois dernier, transporte maintenant son expertise et sa réflexion critique dans l'enseignement. En janvier prochain, elle donnera le cours «Francophonie et mondialisation» ●

## L'UQAM

Le journal L'UQAM est publié par le Service des communications, Division de l'information.

**Directrice du journal :**  
Angèle Dufresne

**Rédaction :**  
Anne-Marie Brunet, Dominique Forget, Claude Gauvreau, Michèle Leroux, Céline Séguin

**Photos :**  
Martin Brault, Michel Giroux, Nathalie St-Pierre

**Conception de la grille graphique :**  
Jean Gladu, designer

**Infographie :**  
Service des communications  
Division de la promotion institutionnelle

**Publicité :**  
Catherine Levasseur  
Communications Publi-Services Inc.  
(450) 227-8414, poste 303

**Impression :**  
Payette & Simms (Saint-Lambert)

**Adresse du journal :**  
Pavillon Judith-Jasmin J-M330  
Téléphone : 987-6177 • Télécopieur : 987-0306

**Adresse courriel :**  
journal.uqam@uqam.ca  
www.journal.uqam.ca/  
Politique éditoriale et tarifs publicitaires sur le site Web du journal L'UQAM à www.journal.uqam.ca/redac.htm

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0831-7216

Les textes de L'UQAM peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## UQAM

Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal  
Québec H3C 3P8

## ► Suite de la page 1

l'Inde. Une plainte avait été déposée en 2002 par le Brésil, la Thaïlande et l'Australie.

«Dans ce cas également, Bruxelles fera fort probablement appel de l'avis défavorable de l'OMC», poursuit M. Deblock, qui a dirigé en 2002 la rédaction d'un ouvrage intitulé *L'Organisation mondiale du commerce, où s'en va la mondialisation*. «Le processus d'appel pourrait reporter les décisions finales de plusieurs mois.»

En attendant le dénouement des deux causes, le directeur du Centre Études internationales et mondialisation reste prudent, voire pessimiste. «Il est vrai que les études montrent que de plus en plus de plaintes déposées à l'OMC proviennent des pays en développement, observe-t-il.

Mais elles sont déposées par des pays en développement de taille moyenne : Brésil, Mexique, Inde, Chili ou Corée, par exemple. Très peu proviennent des pays à faible revenu. Le cas du Brésil et du coton est un bon exemple. Les pays africains ont préféré ne pas déposer de plainte.»

Si les cas du coton et du sucre ont été beaucoup médiatisés, il ne faudrait pas conclure trop vite à une meilleure équité des échanges commerciaux internationaux. «Les pays pauvres ne sont pas encore assez organisés et n'ont pas tellement les moyens de faire appel aux mécanismes de règlement des différends de l'OMC, croit M. Deblock. De leur côté, les Américains et les Européens arrivent encore à s'en sortir grâce à leur armada de juristes spécialisés.» ●



Photo : Martin Brault

**Christian Deblock, directeur du Centre Études internationales et mondialisation de l'UQAM.**

# La recherche et la création, secteur stratégique d'une université à vocation générale

**Michel Charbonneau,**  
candidat au poste de  
vice-recteur à la Recherche  
et à la création

J'aimerais d'abord remercier le comité de rédaction du journal de m'offrir la possibilité de livrer à ses lecteurs quelques observations fondamentales sur ma vision de la recherche et de la création à l'UQAM. C'est à titre de chargé de cours à l'UQAM que j'ai d'abord découvert une passion pour l'enseignement et la recherche universitaire. L'origine de cette passion provient de mon engagement pour la recherche universitaire et pour les étudiants qui en sont un moteur important. Mon parcours professionnel témoigne de cet engagement constant et profond, autant à titre de professeur-chercheur que « de promoteur » de la recherche.

La carrière de professeur, à l'instar de la mission générale de l'Université, comporte à la fois un volet enseignement et un volet recherche. Dans un monde où la production de connaissances est en rapide évolution, il est essentiel de conjuguer les actions ; tout est une question d'équilibre. À titre de directeur du programme de

Maîtrise en sciences expérimentales de la santé de l'INRS, j'ai orchestré la refonte du *curriculum* en le développant en lien avec les activités scientifiques du Centre. J'ai assuré le suivi pour son approbation par les instances de l'Université du Québec. Cette réalisation s'est traduite par un vif succès auprès de la clientèle d'étudiants-chercheurs et illustre bien l'importance de la combinaison de ces deux volets.

Le contexte global de la recherche a connu une évolution importante au cours des dernières années. Regroupements, interdisciplinarité, partenariats et orientations thématiques sont des réalités avec lesquelles les chercheurs d'aujourd'hui sont appelés à composer. À ce chapitre, l'UQAM est une université qui est résolument bien engagée dans cette voie, tel que l'indique son profil actuel qui révèle qu'au-delà de ses 33 départements répartis en sept facultés et école, elle compte six instituts majeurs et 19 centres de recherche institutionnels et inter-universitaires, quatre centres de transfert et plusieurs autres dizaines de centres ou groupes de recherche. Par ailleurs, en plus d'accueillir 22 chaires de recherche du



Canada, l'UQAM s'est dotée de 24 chaires institutionnelles, un moyen privilégié de s'ouvrir aux communautés externes pour y tisser des liens de partenariat et participer à la compréhension et à la résolution de problématiques actuelles. Ces chiffres sont révélateurs d'une culture bien implantée de collaboration au sein de regroupements.

À titre de directeur du Réseau de recherche en santé environnementale (RRSE - [www.rrse.ca](http://www.rrse.ca)) j'ai initié et coordonné le développement de telles infrastructures et plate-formes rassemblant des chercheurs de plusieurs universités. Je crois donc en l'importance de la diversité et de la complémentarité, au travail d'équipe qui est

un atout important pour la résolution de problèmes complexes. De plus, mon expérience comme président du comité d'éthique en recherche avec des sujets humains (CÉR) de l'INRS depuis plusieurs années m'a permis d'acquérir une solide connaissance de l'éventail des approches de recherche, autant en sciences sociales qu'en sciences biomédicales, et d'en faire la promotion. À l'UQAM, la richesse de l'institution repose notamment sur le fait qu'activités de recherche et de création se côtoient ; dans les deux cas, l'impact des réalisations sur la société est important. La diversité se retrouve aussi au niveau des profils individuels des chercheurs et créateurs qui s'orientent à des degrés variés vers des activités libres, subventionnées ou à contrat. Le vice-rectorat en recherche et création doit continuer à soutenir et promouvoir cette vitalité et cette diversité.

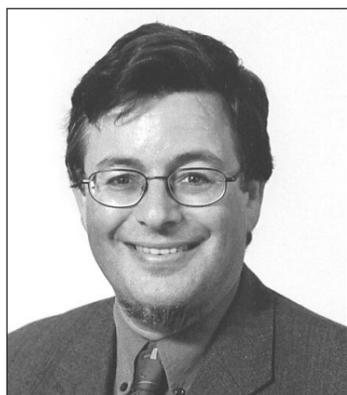
L'innovation technologique et sociale est appelée à jouer un rôle important, soit par ses retombées directes ou encore par sa capacité à faire valoir l'impact de la recherche et de la création universitaire. Dans les domaines où il est pertinent de le faire, il faut encourager et développer les

meilleurs mécanismes possibles pour valoriser le transfert de connaissances vers des valeurs commerciales. La mise en valeur de la création et du savoir est un élément incontournable de la mission sociale de l'Université.

L'excellence des professeurs de l'UQAM est un atout qu'il faut préserver. L'Institution jouit notamment d'une excellente position pour sa performance au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Le regroupement des activités dans le complexe du « Cœur des sciences » sera pour ce secteur un élément majeur dans l'affirmation de l'UQAM comme force de recherche. La création d'un « Institut Santé et société » est aussi une excellente initiative qui permettra à l'UQAM de se tailler une place dans ce domaine occupé par des universités pourvues d'une faculté de médecine. L'avenir de la recherche et de la création à l'UQAM est donc prometteur. À titre de vice-recteur à la recherche et à la création, je travaillerai à mobiliser les chercheurs et créateurs autour de projets qui correspondent à leurs aspirations, et je m'assurerai que professeurs et étudiants puissent toujours bénéficier d'un environnement de recherche de qualité.

## Pour une recherche publique de qualité

**Michel Jébrak**  
Professeur, Département  
des sciences de la Terre  
et de l'atmosphère



L'avenir de l'UQAM me tient à cœur ; j'ai donc décidé de poser ma candidature au poste de vice-recteur à la recherche et à la création de notre université. Professeur depuis 17 ans, j'ai mené de front une carrière de chercheur et de gestionnaire, en particulier au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère et à la Faculté des sciences. Plus récemment, j'ai présidé l'organisation scientifique du 72<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, et contribué à la naissance du Cœur des Sciences. J'ai ainsi acquis une connaissance approfondie de l'institution et un goût affirmé pour l'action collective. C'est parce que je pense qu'ensemble nous pouvons encore faire plus et mieux, parce j'ai confiance dans le potentiel de l'UQAM, que je vous offre mes services, comme animateur et rassembleur, responsable d'une des missions fondamentales de l'université : la recherche et la création.

### Nos missions

L'UQAM a une forte personnalité : elle est urbaine, accessible, dynamique, francophone et ouverte sur le monde. La recherche et la création y ont connu des développements décisifs au cours des dernières années : renouvellement rapide du corps professoral, formidable croissance de nos financements, contexte politique de la re-

cherche plus orientée vers l'innovation. En collaboration avec l'équipe de direction de l'UQAM, le vice-rectorat à la Recherche et à la création doit continuer de s'acquitter de trois grandes missions dans les prochaines années : (1) accroître l'innovation scientifique, sociale et artistique; (2) fournir une vision indépendante et critique de la société; (3) soutenir la formation des étudiants.

L'UQAM doit accroître sa présence sur les grands enjeux de la connaissance, qu'ils soient fondamentaux ou appliqués. Notre diversité est le meilleur gage de notre avenir. Nos jeunes collègues doivent bénéficier d'un cadre d'épanouissement favorable autour de nos pôles d'excellence. L'UQAM, université dans la ville, doit persévérer dans l'effort d'engagement citoyen et rester à l'écoute du milieu : diversifier et renforcer ses partenariats, notamment avec les autres institutions de l'UQ, diffuser et faire mieux connaître ses œuvres de recherche et de création pour consolider

notre présence sur la scène nationale et internationale.

Les universités sont de rares espaces de réflexion critique et de créativité. L'UQAM se distingue par une pertinence sociale peu comparable, qui polarise la recherche autour des grands défis humains, sociaux, culturels et naturels du XXI<sup>e</sup> siècle; l'interdisciplinarité est la clé maîtresse des problèmes que ces défis soulèvent. Pour servir l'intérêt public, l'UQAM doit ré-affirmer que l'indépendance des savoirs passe par un meilleur financement public.

La recherche et la création jouent un rôle primordial dans la formation de nos étudiants et de nos jeunes chercheurs : c'est un état d'esprit à développer dès le premier cycle par une meilleure intégration des étudiants. Un financement adéquat des étudiants aux cycles supérieurs arrivera en tête de liste des préoccupations du prochain vice-recteur.

### Trois chantiers

Pour s'acquitter de ces trois grandes missions, le prochain vice-recteur à la recherche et à la création devra poursuivre les actions entreprises aux chapitres du financement, de l'organisation du vice-rectorat et des communications.

La recherche et la création requièrent un financement récurrent auquel l'université doit s'engager à contribuer. L'augmentation des frais indirects versés par les deux paliers de gouvernement incite à une nouvelle évaluation

des besoins et des coûts réels de la recherche, ce qui permettra de mieux la comptabiliser dans le budget de l'UQAM.

Les projets de recherche et de création sont de plus en plus lourds et complexes, appelant à des compétences et des partenaires multiples. Nos équipes de soutien devront être mieux associées, tant dans le vice-rectorat qu'au-delà, afin de mieux aider les professeurs. Il faudra aussi ajuster notre fonctionnement aux réalités des facultés et école. L'achèvement de la politique de la recherche est donc une priorité.

Enfin, les communications devront être déployées. Une vitrine virtuelle de la recherche et de la création à l'UQAM s'impose. Nous devons soutenir l'expansion des médias numériques, et favoriser l'éclosion des lieux de transfert, grâce notamment à des projets tels le Cœur des Sciences ou la Maison des Sciences Humaines.

Au sein de l'équipe de direction, le vice-recteur à la recherche et à la

création devra définir des stratégies en concertation avec les unités, les instances et, en particulier, avec les facultés : il s'agira de choix transparents, dynamiques et consensuels, plus pragmatiques que théoriques. Mandataire des chercheurs et des créateurs, le vice-recteur à la recherche et à la création de l'UQAM devra être très présent auprès de nos partenaires externes, particulièrement auprès des gouvernements, pour promouvoir une vision de qualité de la recherche publique comme celle que nous menons.

Les ambitions de l'UQAM sont grandes. Ses chercheurs et ses créateurs ont l'imagination et la rigueur pour faire face aux défis, répondre aux questions et renouveler les perspectives d'un monde en transformation. Je souhaite y contribuer avec vous.

Pour en savoir plus :

<http://web.sca.uqam.ca/~jebrak>

# PUBLICITÉ

# Y a-t-il des limites à la tolérance?

Michèle Leroux

Après le voile islamique et le kirpan sikh à l'école, voilà qu'une autre controverse à connotation religieuse s'annonce. Faut-il ou non permettre aux musulmans ontariens qui le souhaitent de régler leurs conflits familiaux selon la charia, la loi islamique? Cette patate chaude est actuellement dans les mains de l'ancienne procureure générale de l'Ontario Marion Boyd, qui à la suite du tollé soulevé par l'annonce de la création de ce tribunal islamique, s'est vu confier le mandat de revoir la législation concernée. Son rapport devrait être déposé cet automne.

L'affaire est délicate. Comment le gouvernement ontarien pourrait-il refuser aux musulmans le droit de créer un tribunal d'arbitrage, alors qu'il a permis aux communautés juive et chrétienne de le faire, en vertu d'une loi adoptée en 1991, la *Loi sur l'arbitrage*? «À partir du moment où une loi accorde à un groupe religieux le droit de mettre sur pied un tel tribunal, refuser cette possibilité aux musulmans constituerait de la discrimination en raison de croyances religieuses», explique le spécialiste de l'islam Jean-René Milot, chargé de cours au Département des sciences religieuses.

C'est lorsqu'un groupe de musulmans inspirés par le juriste Syed



Photo : Martin Brault

Jean-René Milot, chargé de cours au Département des sciences religieuses et membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le Montréal ethnique et religieux (GRIMER).

arbitre, dans la mesure où les deux parties choisissent de régler leur différend de cette façon. Fréquemment empruntée en matière commerciale, d'un bout à l'autre du pays, cette

plômes. L'organisme est convaincu que l'arbitrage selon la charia aggravera la situation des femmes vulnérables.

La porte-parole, Mme Mila Younes se dit particulièrement inquiète pour les femmes réfugiées nouvellement arrivées au Canada. «Plusieurs femmes immigrantes tiennent aux liens familiaux et à leur communauté. Faire quelque chose qui serait en contradiction avec les lois de leurs pays respectifs pourrait les mettre à l'écart. Pour éviter l'ostracisme, elles se plieront aux dogmes imposés par l'Islam.»

Notons que la loi islamique est passablement éloignée du droit canadien lorsqu'elle énonce qu'il faut le témoignage de deux femmes pour remplacer celui d'un homme, que la part d'héritage d'une femme est fixée à la moitié de celle d'un homme du même degré de parenté et que l'homme dispose du droit de répudier unilatéralement sa femme.

Il ne s'agit pas de nier l'existence du racisme dont les communautés musulmanes se disent victimes, surtout depuis le 11 septembre 2001, précise la représentante. «C'est une des

raisons pour lesquelles certains préfèrent leur propre système de justice. Mais cela ne règle en rien le problème, et risque au contraire d'aggraver la situation des femmes, si l'on considère le huis-clos de la procédure d'arbitrage, l'impossibilité de recourir aux programmes d'aide juridique, étant donné l'aspect privé de l'arbitrage, la difficulté des femmes musulmanes moins scolarisées et qui proviennent de milieux ruraux de sortir d'une culture oppressive et la peur de perdre leurs enfants», explique Mme Younes, qui est par ailleurs l'auteure d'un récit autobiographique intitulé *Ma mère, ma fille, ma sœur*, publié aux Éditions David.

Résolument contre l'existence d'un tribunal islamique, le Conseil canadien des femmes musulmanes (CCFM) soutient qu'au Canada, il ne devrait y avoir qu'une seule loi qui s'applique à tous. Rappelant que la tradition islamique repose sur l'obéissance aux lois du pays, le Conseil se fait particulièrement critique à l'égard de l'utilisation du multiculturalisme pour justifier les attaques aux droits à l'égalité des femmes.

«On juge une société civile à sa façon de traiter les minorités et les citoyens vulnérables... précisaient les représentantes du Conseil lors de leur rencontre avec Mme Boyd, le 30 juillet dernier. L'État ne doit surtout pas abdiquer ses responsabilités à l'égard des femmes immigrantes», invitait en outre le gouvernement ontarien à suivre l'exemple du Québec et à exclure les matières familiales de la Loi sur l'arbitrage.

À l'heure où des pays comme la France bannissent les signes religieux de la sphère publique et installent le règne de la laïcité, le Canada s'apprête à voir l'envers de la médaille de ses politiques multiculturelles. «Quand passe le train du multiculturalisme, chacun tente d'y accrocher son wagon», constate M. Milot. «Mais jusqu'où irons-nous pour que chaque personne vivant au Canada ne sente pas que ses droits sont bafoués?», demande Mme Younes •

**Jusqu'où irons-nous pour que chaque personne vivant au Canada ne sente pas que ses droits sont bafoués?**

Mumtaz Ali a annoncé, l'an dernier, la création de l'Institut islamique de justice civile (*Darul-Qada*) que le dossier a rebondi à Quenn's Park, qui a alors opté pour une consultation portant sur la loi qui autorise la mise sur pied de tribunaux d'arbitrage.

L'idée d'un tribunal islamique ne sourit pas du tout à M. Milot. «Sans nécessairement être un partisan irréductible de la laïcité pure et dure, on peut avoir de sérieuses réserves par rapport à ce genre d'initiative, concède-t-il. Il y a dans la charia une inégalité manifeste entre l'homme et la femme... Je ne suis pas du tout à l'aise avec le fait qu'un système de droit qui comporte de la discrimination fondée sur le sexe puisse être appliqué ici. C'est probablement pour cela que l'idée de ce tribunal suscite peu d'enthousiasme – et souvent une nette réprobation – chez les musulmans de chez nous, mis à part quelques nostalgiques de la loi islamique», ajoute M. Milot, qui vient de terminer la rédaction d'un ouvrage à paraître le 27 octobre prochain aux Éditions Québec/Amérique, sous le titre *L'islam – Des réponses aux questions actuelles*.

Pour désengorger les tribunaux judiciaires et offrir aux citoyens des solutions moins coûteuses, les provinces canadiennes ont ouvert la voie de la médiation et de l'arbitrage au règlement des litiges relevant de leur compétence, telles que les matières civiles et privées. Ainsi, au Canada, de nombreux litiges peuvent être soumis à un

piste comporte toutefois des balises distinctes au Québec. La province qui a codifié son droit civil permet le recours à l'arbitrage, à l'exception de quelques matières dont celles touchant à la famille. Mais attention, ce n'est pas le caractère confessionnel du tribunal qui empêche sa création en sol québécois, mais plutôt la nature des problèmes qui lui sont présentés.

En Ontario, sauf exception comme pour le partage de la résidence familiale, les matières familiales sont traitées comme des litiges d'ordre privé. Ce qui veut dire que les parties peuvent faire à peu près ce qu'elles veulent, la loi sur l'arbitrage étant muette sur plusieurs aspects tels les auditions, les règles de procédure, le processus d'appel, etc. Cette grande latitude a des conséquences importantes. Les juristes ne s'entendent même pas quant à l'application ou non de la Charte des droits et libertés au processus d'arbitrage ontarien.

## Un retour en arrière pour les femmes

Au-delà de la charte et des procédures, c'est d'abord l'impact sur la situation des femmes qui en inquiète plusieurs, tant à l'extérieur qu'au sein de la communauté musulmane. Dans le cadre de sa mission, le Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF) analyse des questions telles que la survivance à la guerre, le parrainage, l'intégration et la reconnaissance des acquis et des di-

## Qu'est-ce que la charia?

Dans la pensée musulmane, le terme *charia* désigne la loi divine, la voie tracée par Dieu que l'individu doit suivre dans tous les aspects de sa vie. Il ne s'agit donc pas d'une loi au sens courant. Les sources de la loi islamique sont le Coran, la *sunna* (la Tradition) ainsi que la jurisprudence, appelée *fiqh*, qui est le droit élaboré par les juristes musulmans pour interpréter et ajuster les textes sacrés aux différents contextes culturels dans lesquels l'Islam est pratiqué. Il existe d'ailleurs quatre grandes écoles juridiques (hanafite, malikite, shafiyite et hanbalite), désignées par le nom de leur fondateur; certaines sont très rigides alors que d'autres font preuve de souplesse et d'accommodement. Il n'y a donc pas de définition ni de consensus quant à la loi islamique.

## Prix en environnement

Le professeur Marc Lucotte du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère et membre de l'Institut des sciences de l'environnement a reçu récemment le Prix Michel-Jurdant 2004, commandité par l'Acfas et Hydro-Québec.

Ce prix récompense un chercheur dont les travaux et leur rayonnement scientifique ont eu un impact sur la mise en valeur et la protection de l'environnement. M. Lucotte, rappelons-le, est un chercheur reconnu sur les scènes canadienne et internationale dans les domaines de recherche concernant la pollution par le mercu-



Photo : Martin Brault

re et les gaz à effet de serre. Au Brésil, il a participé à des études qui ont per-

mis d'identifier la déforestation comme étant la source de la pollution par le mercure des cours d'eau de l'Amazonie. Il a également été à l'origine de la création du réseau pancanadien *Comern* qui rassemble une soixantaine de chercheurs spécialisés dans les recherches sur les effets du mercure dans l'environnement au Canada.

Lors de la remise de son prix, M. Lucotte a déclaré que c'était en particulier avec les jeunes qu'il voulait partager son espoir «pour un monde moderne, juste et respectueux de l'environnement.»

### SUR INTERNET

[www.francofemmes.org/aocvf](http://www.francofemmes.org/aocvf)  
[www.ccmw.com](http://www.ccmw.com)  
[www.muslim-Canada.org](http://www.muslim-Canada.org)

# Cholestérol et ostéoporose seraient reliés

**Dominique Forget**

Qu'est-ce qui résonne à votre oreille quand vous entendez le mot «cholestérol»? Sauf exception, vous pensez à des aliments riches en gras et aux maladies cardiovasculaires, très certainement. D'ici quelques années cependant, votre cadre de référence pourrait s'élargir. En effet, selon des résultats préliminaires obtenus par Robert Moreau, professeur au Département des sciences biologiques de l'UQAM, le mauvais cholestérol ne serait pas uniquement responsable des crises cardiaques et des infarctus. Il serait aussi associé à un autre mal : l'ostéoporose, une affection qui affaiblit les os et augmente le risque de fractures.

Pour aider le professeur Moreau à percer les mystères de l'ostéoporose, la Fondation canadienne pour l'innovation vient de lui octroyer une subvention de 261 000 \$. Le Fonds de la recherche en santé du Québec et les Instituts de recherche en santé du Canada lui ont aussi accordé leur soutien. Au total, le jeune chercheur disposera de 653 000 \$ pour équiper un tout nouveau laboratoire de pointe qui ouvrira ses portes l'automne prochain, dans le futur Pavillon des



Photo : Martin Brault

**Robert Moreau, professeur au Département des sciences biologiques.**

sciences biologiques.

«Au Canada, le coût des soins associés à l'ostéoporose se chiffrent en milliards de dollars, souligne le professeur, et le gouvernement veut agir.» En effet, la maladie touche 25 % des femmes et 13 % des hommes de plus de 50 ans. Chaque année, il survient 76 000 fractures associées à l'ostéo-

porose au pays dont 21 000 fractures de la hanche. Ces dernières entraînent un taux de mortalité de 10 à 40 % et, chez les survivants, un taux d'incapacité permanente de l'ordre de 50 %.

## Causes inconnues

Les enjeux ont beau être de taille, la communauté scientifique sait encore

peu de choses de cette maladie. «On arrive de mieux en mieux à diagnostiquer l'ostéoporose et à prévoir les risques de fractures, déclare Robert Moreau. Cependant, on connaît mal les causes de la maladie. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'existe aucun traitement. Pour l'instant, on arrive à ralentir la perte de

masse osseuse en donnant aux patients du calcium et de la vitamine D, mais on est incapable de régénérer les os dégradés.»

Certes, on sait que les cellules qui produisent la masse osseuse ont besoin d'œstrogène pour bien fonctionner. Ceci explique pourquoi les femmes ménopausées sont souvent aux prises avec l'ostéoporose. Mais celles-ci ne représentent qu'une partie des cas. Chez les hommes par exemple, pourquoi les os deviennent-ils plus friables avec l'âge? Cette question sous-tend les travaux de recherche du professeur Moreau.

«Certains médecins et chercheurs ont constaté que les patients qui souffraient de maladies cardiovasculaires étaient plus souvent atteints d'ostéoporose que la moyenne de la population, indique M. Moreau. Ce constat a fait naître une hypothèse selon laquelle un taux élevé de cholestérol dans le sang pourrait nuire au bon fonctionnement des cellules responsables de la formation osseuse. Mes travaux de recherche visent précisément à démontrer cette hypothèse.»

## Diète riche en cholestérol

Dans son laboratoire actuel de la rue Saint-Alexandre, le professeur Moreau et son équipe d'étudiants font suivre à des souris une diète riche en cholestérol. Les chercheurs suivent ensuite l'évolution du métabolisme osseux des animaux. Ils ont déjà constaté qu'après seulement quelques mois, les os des rongeurs devenaient beaucoup plus fragiles.

«Nous cherchons maintenant à comprendre pourquoi les os deviennent plus cassants, explique le professeur Moreau. Est-ce parce que les cellules responsables de la masse osseuse sont détruites? Est-ce parce qu'elles n'arrivent plus à fonctionner normalement? Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche.»

Les équipements dont sera pourvu le futur laboratoire de l'équipe de l'UQAM aideront à faire la lumière sur les mécanismes qui relient le taux de cholestérol et l'ostéoporose. Un ostéodensitomètre permettra notamment de visualiser l'intérieur des os, grâce à des rayons X. «Pour l'instant, on constate que les os sont friables, mais nos données sont essentiellement qualitatives, explique le professeur Moreau. L'ostéodensitomètre nous permettra de quantifier la qualité des os. D'autres équipements nous permettront de mieux comprendre le fonctionnement de cellules osseuses individuelles.»

Au Canada, l'équipe du professeur Moreau est actuellement la seule qui tente d'élucider les mécanismes reliant le cholestérol et l'ostéoporose. Le «Bone Centre», un important groupe qui réunit des chercheurs de l'Université McGill, de l'Université de Montréal et de l'École Polytechnique de Montréal, ne travaille pas pour l'instant sur cette question précise. «Je pense qu'une fois mon laboratoire en place, ils seront très intéressés par ce qui se fait à l'UQAM, déclare le professeur Moreau. J'entrevois des collaborations à l'horizon.» ●

## Les joies du vélo... dans l'eau!



Photo : Martin Brault

**Céline Séguin**

Ni le soleil dru ni la pluie ni la neige n'empêcheront mon copain Marc d'enfourcher son vélo pour venir travailler à l'UQAM. Une autre de mes collègues, Anne-Marie, pratique religieusement l'aquaforme, le midi, au Centre sportif. Chapeau bas gang! Moi, je suis plus douillette : dès novembre, je remise ma bécane adorée et je délaisse la piscine, tant la perspective de me sécher les cheveux en cinq secs, avant de retourner au boulot sous un vent hivernal, me fait horreur. Mais voilà, c'était avant que je découvre les joies de l'aqua-spinning!

L'activité, déjà fort populaire, est

offerte tout au long du trimestre d'automne, au Centre sportif de l'UQAM. En deux mots, il s'agit de faire du vélo stationnaire, en piscine, sur fond de musique enlevante et en recourant à la visualisation mentale. Soudain, vous n'êtes plus dans la piscine, mais vous n'en «ramez» pas moins pour gravir la colline, là, droit devant, sachant qu'après, vous pourrez filer à toute allure dans la verte campagne. Wow! Et le plus beau de l'histoire, c'est que non seulement vos cuisses seront «béton» mais la pointe de vos cheveux ne sera même pas mouillée!

Concept original, l'aqua-spinning est de plus en plus prisé aux É.-U. et en Europe. Mais au Canada, le Centre sportif de l'UQAM est le premier au

pays à l'avoir adopté. Le mérite en revient à l'animatrice Andrée Dionne, toujours à l'affût des nouvelles tendances en matière d'activités aquatiques. «J'ai lu un reportage sur l'aqua-spinning dans la revue *Fitness*, puis je me suis documentée sur Internet et enfin, j'ai essayé les vélos lors d'un stage à Chicago. J'ai été conquise!», affirme celle qui a également vu, dans cette nouvelle activité, un moyen idéal d'attirer les non-nageurs à la piscine.

Car au-delà du plaisir qu'on en retire, l'aqua-spinning présente l'avantage de combiner l'effort physique aux vertus thérapeutiques de l'environnement aquatique. De plus, la résistance de l'eau vient accroître l'in-

tensité de l'entraînement. Mais chacun peut aller à son rythme. Les groupes sont formés de cinq personnes et d'un moniteur qui partage l'aventure durant cinq semaines, à raison de 45 minutes par semaine. On peut aussi s'inscrire à la séance lorsque des places sont disponibles. Plus de vingt groupes ont été constitués pour le trimestre d'automne et le trimestre d'hiver en comptera tout autant. Pour les frais d'inscription et les plages horaires, consultez le programme du Centre sportif ●

**SUR INTERNET**  
[www.uqam.ca/sports](http://www.uqam.ca/sports)

# Les villes tirent-elles leur épingle des Jeux?

**Dominique Forget**

Les finales ont été disputées, des records ont été battus, les médailles ont été remises. Mais la page des Jeux olympiques d'Athènes est loin d'être tournée. Après la fête, il faut, en effet, payer la note. Les chiffres officiels ne sont pas encore connus, mais selon diverses sources, la facture finale pourrait s'élever à 8 milliards d'euros, soit 75 % de plus que les 4,6 milliards qui avaient été prévus au départ. Plusieurs décennies pourraient s'écouler avant que les Athéniens n'aient fini de payer pour ces Jeux, les plus onéreux de l'histoire olympique.

Les Montréalais sympathisent. L'organisation des Jeux de 1976 a coûté pas moins de 1,6 milliard de dollars et creusé un déficit de 1 milliard. La dette devrait être remboursée en 2006, 30 ans après l'événement! Et avec la disparition des Expos, le Stade olympique se cherche toujours une vocation... Les contribuables de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, se trouvent dans le même embarras. Les Jeux de Sydney ont coûté 6,6 milliards de dollars et entraîné un déficit de 1,4 milliard. À elle seule, la maintenance des sites olym-

piques occasionne des dépenses de 33 millions de dollars par année.

Les villes choisies pour accueillir les Jeux olympiques sont elles réellement gagnantes? Françoise Mommens, chargée de veille au Réseau de veille en tourisme (RVT) de l'UQAM, s'est intéressée à la question au cours de l'été. Elle a publié trois articles sur le sujet pour le compte du RVT, dont le dernier portait sur Vancouver et les avis partagés qu'entretiennent les élus et les gestionnaires face à la venue des Jeux dans leur ville en 2010. «Certains croient que l'événement va ruiner les contribuables alors que d'autres assurent qu'il va donner un bon coup de pouce à l'économie locale», résume-t-elle.

### Le cas de Los Angeles

Car les Jeux peuvent bel et bien être profitables pour une ville. Pour preuve, en 1984, Los Angeles a réussi à dégager des bénéfices de 200 millions de dollars en organisant les Jeux d'été. Le contexte était toutefois particulier. Après l'attentat terroriste de Munich en 1972 et la banqueroute de Montréal en 1976, aucune ville n'était prête à poser sa candidature pour 1984. Los Angeles a accepté... à condition de ne pas investir dans de

nouvelles infrastructures coûteuses. Les organisateurs se sont félicités.

«Les Jeux peuvent générer des bénéfices autant avant que pendant ou après les deux semaines de compétitions», note Mme Mommens. En effet, les villes commencent parfois à se préparer pour le Grand jour dix ans avant qu'on allume la flamme olympique chez elles. Les carnets de commande des entreprises spécialisées en construction ne dérogissent pas. C'est aussi une période de vaches grasses pour les firmes qui œuvrent dans les communications ou l'organisation d'événements.

Pendant les compétitions, c'est l'industrie du tourisme qui y trouve son compte. Des milliers d'emplois sont créés et les revenus issus de la retransmission télé et des commandites foisonnent. Une fois la flamme éteinte, les retombées continuent à se faire sentir. Des études montrent qu'en règle générale, le nombre de visiteurs dans les villes-hôtes augmente de 25 % dans l'année suivant les Jeux. En outre, les Jeux olympiques sont un moteur important pour la croissance du marché des congrès. «L'organisation des JO témoigne de la capacité d'une ville à accueillir des événements majeurs de classe inter-



Photo : Martin Brault

**Françoise Mommens, chargée de veille au Réseau de veille en tourisme (RVT) de l'UQAM.**

nationale, note Mme Mommens. Malheureusement, ce type de retombées est difficile à évaluer.»

### Et Vancouver... ?

Qu'en est-il pour Vancouver? Selon les prévisions actuelles, les Jeux olympiques et paralympiques devraient coûter près de 2 milliards de dollars, soit un peu plus de 1,3 milliard pour les opérations et 600 millions en infrastructures. De nouvelles routes et systèmes de transport seront aménagés, deux villages d'athlètes seront construits et des sommes colossales seront investies dans des campagnes de promotion. Selon les organisateurs, ces dépenses seront en grande partie remboursées par les recettes provenant de la radio et de la télédiffusion (50 % des recettes), par les commandites de sociétés (40 %), par la vente de billets (8 %) et par la vente de permis (2 %).

«L'Alliance canadienne du tourisme sportif (ACTS) a récemment développé un outil appelé Modèle d'évaluation économique du tourisme sportif (MEETS) qui aide à prévoir l'impact économique des événements sportifs, explique Mme Mommens. L'utilisateur entre des données socioéconomiques sur les participants et les spectateurs ainsi que de l'information sur le plan d'affaires de l'événement. Le modèle calcule ensuite les dépenses et les bénéfices. Mais certains facteurs sont difficiles à prévoir. Par exemple, les hôteliers grecs pensaient afficher complet pendant les Jeux. Ils ont même augmenté leurs tarifs, mais malheureusement les clients n'ont pas suivi.»

Ainsi, malgré les outils disponibles, il reste difficile pour une ville de prévoir l'impact économique qu'aura l'organisation des Jeux sur son bilan fiscal. Selon Mme Mommens, les élus ne devraient donc pas se lancer dans l'aventure en espérant remplir leurs coffres. Ils devraient plutôt miser sur autre chose : une occasion d'accélérer le développement social de leur région et de consolider leur place sur la scène internationale. «Ce genre de retombée n'a pas de prix», souligne-t-elle •

## Création d'une maison d'accueil en Inde

# Pour libérer les enfants de la servitude

**Claude Gauvreau**

On ne peut que s'incliner devant la ténacité et le courage de Roxana Robin. Il y a deux ans, cette jeune étudiante de l'UQAM (certificat de formateurs en milieu de travail) fondait l'organisme sans but lucratif *Aide internationale pour l'enfance* (AIPE) et cherchait à récolter des fonds afin de créer en Inde une maison d'accueil pour les enfants victimes d'exploitation économique et d'abus de toutes sortes (voir journal *L'UQAM*, 2 décembre 2002, pp. 3-4).

Aujourd'hui, Roxana Robin peut dire, avec fierté, mission accomplie ! En juin 2003, en collaboration avec une ONG locale, l'AIPE mettait en effet sur pied *La Maison Arc-en-ciel* à Vizianagaram (État de l'Andhra Pradesh) une des régions les plus pauvres de l'Inde, sur le Golfe du Bengale. *La Maison Arc-en-ciel* abrite actuellement onze enfants âgés de 9 à 13 ans et leur offre l'accès à l'éducation, à des soins sanitaires et alimentaires, ainsi qu'un soutien psychologique.

### Éduquer les enfants et les parents

«Nous devons d'abord identifier les enfants qui travaillaient dans des conditions dangereuses ou qui étaient susceptibles de subir des violences physiques ou sexuelles. Ceux que nous avons recueillis provenaient de bidonvilles ou de villages de pêcheurs des environs», raconte Roxana.

En Inde, il est fréquent que des parents, pour assurer la survie de leur famille, empruntent de l'argent à des



Roxana Robin, (au centre à l'avant-plan) entourée des enfants de la Maison d'accueil Arc-en-ciel.

employeurs. Ceux-ci exigent, pour le remboursement de la dette, que les enfants de ces familles travaillent gratuitement pour eux pendant des années, soit comme domestiques, vendeurs de fruits, pêcheurs, ouvriers dans des usines de crevettes ou manœuvres dans des carrières de pierre. «Il s'agit clairement d'une forme d'esclavage», affirme Roxana.

Séparés de leurs parents pendant des mois, les enfants vivent et tra-

vailent dans des conditions extrêmement difficiles. «Dans les usines de crevettes, des fillettes doivent nettoyer des réservoirs à mains nues avec des produits chimiques très corrosifs qui leur brûlent les poumons et réduisent leur espérance de vie. Sans parler des abus sexuels dont elles font souvent l'objet. Avec l'aide des chefs des villages de pêcheurs, nous avons réussi à négocier avec les employeurs la libération des enfants. Ces

derniers, avec l'accord de leurs familles, peuvent séjourner à *La Maison Arc-en-ciel* durant deux ans, après quoi nous tentons de les intégrer dans des écoles normales», explique Roxana.

L'AIPE fournit aussi un soutien financier aux familles des enfants. Les parents, en retour, participent à des rencontres mensuelles où ils sont sensibilisés aux dangers du travail forcé

Suite en page 8 ►

Charles Rajotte

# «Maintenant, je me sens chez moi à l'UQAM!»

Claude Gauvreau

«En 1974, j'avais 27 ans. J'étais à peine plus vieux que mes étudiants et aujourd'hui je suis plus âgé que leurs parents. Mais un vieux prof n'est pas nécessairement ringard. L'essentiel est d'aimer ce que l'on enseigne et d'y croire.» Charles Rajotte fait partie de la première génération des chargés de cours, celle qui s'est formée sur le tas dans les années 70.

De chargé de cours au Département de sociologie, il est passé au programme d'animation et recherche culturelles où l'on embauchait des chargés de cours qui, pour la plupart, étaient des praticiens. À l'instar de plusieurs de ses collègues, son rêve de devenir un jour professeur ne s'est jamais concrétisé. Mais comme ses conditions de travail se sont améliorées avec le temps, et parce que l'enseignement universitaire l'a toujours passionné, Charles Rajotte a persévéré dans la «carrière» de chargé de cours.

## Enseigner : dur pour l'ego

«J'ai eu la chance de travailler dans un environnement pluridisciplinaire où l'on pouvait aborder des thématiques variées reliées à la sociologie de la culture, à l'histoire de l'art, à la philosophie, et même à l'action puisque le programme vise à former des intervenants dans divers milieux», explique-t-il.

Compte tenu du manque de ressources professorales, les chargés de cours ont occupé une place prépon-

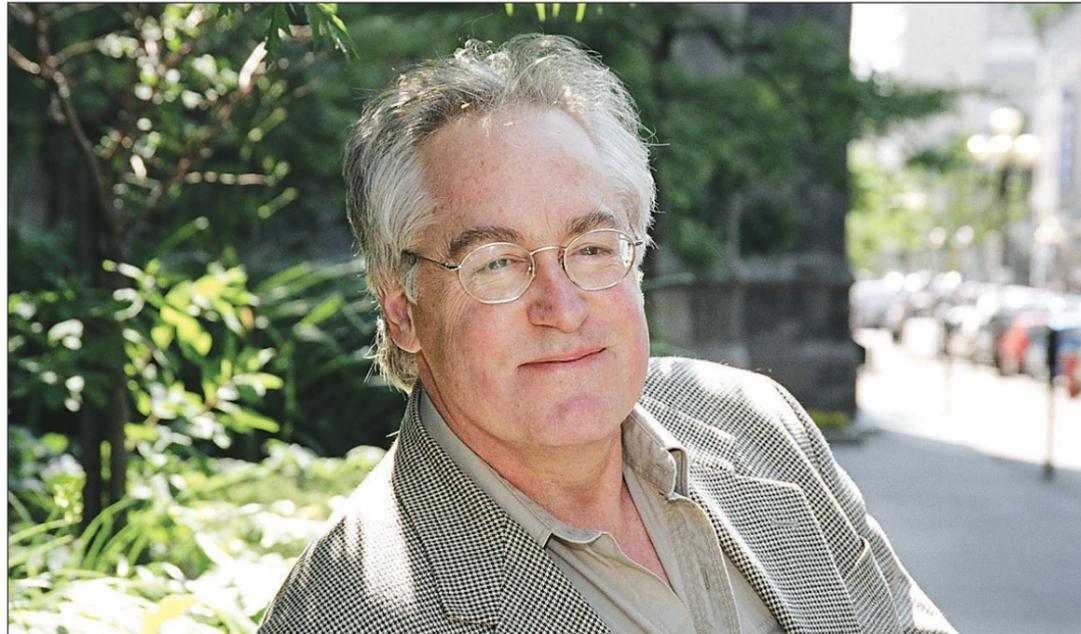


Photo : Nathalie St-Pierre

Charles Rajotte, chargé de cours au Département de sociologie.

dérante dans l'élaboration des contenus d'enseignement.

Charles Rajotte se souvient de ses tout premiers cours. «J'arrivais avec une masse de notes et je ne parvenais jamais à tout dire... je m'embrouillais et le cours était ennuyeux. Enseigner peut être très difficile pour l'ego. On est sous observation pendant trois heures, les étudiants étant attentifs à la façon dont on dit les choses, à notre façon de bouger. En revanche, quand ils sont satisfaits de ton travail, c'est une bouffée de bonheur. J'ai appris à épurer ma matière pour ne garder que l'essentiel. Aujourd'hui, je peux donner un cours de base sans me référer à mes notes, ce qui permet

de meilleurs échanges avec les étudiants.»

L'encadrement des stages, sous la responsabilité des chargés de cours, représente une autre expérience enrichissante à ses yeux. «Pour plusieurs étudiants, c'est le moment de passage entre la vie universitaire et le monde compétitif du travail, aussi est-il important de les accompagner dans cette démarche.

Cela permet également de rencontrer une diversité d'intervenants dans les maisons de la culture, les organismes communautaires, les médias ou les boîtes de production culturelle. Ce contact privilégié, que beaucoup de professeurs n'ont pas,

nourrit mon enseignement», affirme M. Rajotte.

## De militant syndical à psychothérapeute

Ses liens avec le syndicat des chargés de cours (SCCUQ) sont un autre facteur qui l'a incité à faire carrière à l'UQAM. «J'y ai milité activement jusqu'en 1989. Nous avons mené plusieurs grèves qui ont permis de faire des gains importants et d'imposer une forme de respect à notre égard, tant auprès de la direction de l'UQAM que chez les professeurs.»

Il y a une quinzaine d'années, on a offert à Charles Rajotte un poste de psychothérapeute dans un organisme alternatif en santé mentale, *La Maison Saint-Jacques*. «On cherchait quelqu'un qui, sans être psychologue, avait de l'expérience dans l'animation de groupe. J'y ai travaillé deux années à temps plein, puis suis revenu à l'enseignement tout en continuant d'œuvrer à la Maison à temps partiel. Depuis ce temps, je suis à cheval entre deux emplois, même si l'enseignement occupe la première place.»

Selon lui, les étudiants souffrent davantage d'insécurité qu'il y a 15 ou 20 ans. Plusieurs d'entre eux vivent encore chez leurs parents. Et lorsqu'ils partent de l'université pour aller travailler, ils quittent également le milieu familial. Une double rupture vécue souvent brutalement. «Dans ce contexte, mon expérience de psychothérapeute me sert beaucoup. Les jeunes ont besoin d'être rassurés par rapport à leurs questionnements, et aussi de rencontrer des personnes qui, en dehors de leurs parents, soient significatives et leur ouvrent des ho-

rizons. Au fond, j'étais comme eux à leur âge. Mes meilleurs profs étaient ceux qui m'avaient ouvert à des champs d'intérêts nouveaux.»

## Avoir accès à la recherche

Charles Rajotte déplore la division rigide des tâches entre des chargés de cours dispensateurs d'enseignement et professeurs qui s'occupent aussi de recherche. «Les chargés de cours reconnaissent que leur fonction principale est l'enseignement, mais ils aimeraient avoir davantage accès à la recherche et aux programmes de subventions. Je ne dis pas que les tâches d'enseignement et de recherche doivent être partagées également, mais pourquoi les chargés de cours ne pourraient-ils pas être associés, voire diriger des équipes de recherche?»

«L'an dernier, j'ai été invité à participer à un colloque à Bordeaux, rappelle-t-il. Contrairement à un professeur régulier qui peut compter sur un soutien administratif, j'ai dû assumer moi-même toutes les démarches, depuis la recherche de financement jusqu'à la réservation d'hôtel.»

Les chargés de cours aspirent également à de meilleures conditions de ressourcement et de perfectionnement. «Si j'ai pu obtenir une maîtrise et faire ma scolarité de doctorat (en sociologie et psychanalyse), c'est grâce à un congé de perfectionnement», souligne-t-il. «Ça ne changera rien à mon avenir professionnel, mais ça contribue à me stimuler intellectuellement», précise-t-il, un sourire en coin. Il s'intéresse aux pathologies narcissiques liées au sentiment de vide, à l'incapacité à s'engager dans des projets ou à développer des relations durables.

«J'essaie de comprendre en quoi ces pathologies sont symptomatiques de l'éclatement, dans notre culture, de certains grands référents comme la religion ou les idéaux sociopolitiques. Nous vivons dans une société où les discours contradictoires prolifèrent à un point tel que l'on doit se construire de toutes pièces un cadre de valeurs qui donne sens à notre vie.»

Pour lui, le fait que les gens le saluent dans les corridors, ce qui n'était pas le cas les premières années, constitue un indice de changement depuis qu'il enseigne à l'UQAM. «Je me sens chez moi maintenant. Et le jour où je quitterai l'Université, ce sera avec le sentiment d'avoir contribué à son développement.» ●

Suite du dossier en page 8 ►

## Nouvelle salle de projection

Les étudiants du profil cinéma (communications) pourront désormais visionner leurs productions sur un écran dont la qualité est identique à celle des écrans du Cinéma Ex-Centris, grâce à deux généreux donateurs : la Société Lesna inc., un leader québécois dans la fabrication d'écrans de cinéma sur les plans national et international, et la Fondation René Malo qui a procuré le projecteur. En effet, une nouvelle salle de projection, qui sert de local de

classe, a été inaugurée récemment en présence de Noël Anfousse, président-fondateur de la Société Lesna, et de Carole Boudreau de la Fondation René Malo.

Soulignons que la Fondation René Malo, qui porte le nom du président de la compagnie de production et de distribution Malo Films, soutient également la production et la distribution des films des étudiants du profil. Enfin, elle favorise, dans le cadre de la

formation des étudiants, la tenue de conférences et d'ateliers animés par des artistes et artisans du cinéma québécois et international. Quant à M. Anfousse, un ancien étudiant en communications de l'UQAM (1980-81), il a travaillé plusieurs années dans les domaines de la distribution de films et de la programmation de salles de cinéma à Montréal et en région.



Photo : Martin Brault

Les étudiants en cinéma et les professeurs du Département de communications célèbrent l'inauguration d'une nouvelle salle de projection. On aperçoit au centre de la photo, M. Paul Tana, responsable du profil cinéma, et à droite Mme Carole Boudreau de la Fondation René Malo ainsi que M. Noël Anfousse, président de la Société Lesna inc.

## Erratum

Dans le premier volet du dossier consacré aux chargés de cours, publié le 20 septembre dernier, nous avons omis de mentionner que l'article intitulé *Une reconnaissance acquise de haute lutte* s'inspirait largement d'une édition spéciale du bulletin du SCCUQ (décembre 2003) portant sur le 25<sup>e</sup> anniversaire du syndicat des chargés de cours. Ce document paru sous le titre *25 ans d'histoire* relate les luttes menées par les chargés de cours pour l'amélioration de leurs conditions de travail et a été rédigé par M. Bernard Dansereau, chargé de cours au Département d'histoire et vice-président à l'information du syndicat.

Par ailleurs, notre article précisait qu'une entente était intervenue entre le SCCUQ et l'Université au début de 2001 «à la suite d'une grève en 2000». En réalité, il n'y a pas eu de grève à l'UQAM en 2000 et l'entente était le fruit de négociations. Toutes nos excuses.

# Découvrir les vies parallèles de Yves Rouleau

Claude Gauvreau

DOSSIER

Yves Rouleau a deux passions dans la vie : l'architecture et l'enseignement universitaire. «Je me sens bien sur un chantier de construction. J'aime le contact avec les ouvriers et l'odeur de la brique et du mortier. Mais, en même temps, je ne pourrais pas me passer de mes étudiants», déclare-t-il.

Architecte et chargé de cours à l'École de design, Yves Rouleau est un produit du programme de baccalauréat en design d'environnement de l'UQAM. Et c'est au cours de ses études que son intérêt pour l'architecture s'est transformé en une véritable passion.

Mais à la fin de son bac, au début des années 80, il se sent un peu coincé. «J'avais reçu à l'UQAM un enseignement qui m'avait sensibilisé à la dimension sociale du design, toutefois, cette formation n'était pas reconnue par l'Ordre des architectes du Québec.» Il décide alors de partir pour Paris où il s'inscrit comme étudiant libre dans une école d'architecture inspirée par le mouvement moderniste. «Moi qui n'étais jamais sorti de Ville-Émard, je profite de ce séjour d'un an pour faire le tour de l'Europe et m'en mettre plein les yeux. À mon retour, je n'avais pas le choix de faire un autre bac, cette fois-ci en architecture, à l'Université de Montréal. Puis, diplôme et stage en poche, j'ai enfin pu passer l'examen de l'Ordre des architectes.»

## «Enseigner est un privilège»

Au cours des années 80, Yves Rouleau



Photo : Nathalie St-Pierre

Yves Rouleau, chargé de cours à l'École de design.

travaille dans des bureaux d'architectes réputés, notamment ARCOP qui a été associé à la construction de la Place des arts et de la Place Ville-Marie, deux monuments montréalais

«Quand tu travailles pour une grosse boîte privée, tu agis un peu comme un technicien. Moi, je voulais m'exprimer le plus librement possible et disposer de mon temps à ma guise. C'est alors que j'ai décidé d'ouvrir mon propre bureau avec un collègue. Et ça dure depuis 13 ans.» Mais celui

qui se définit comme un «enseignant-praticien» prend aussi conscience qu'il n'est pas facile de gagner sa vie comme architecte quand on oeuvre dans une petite boîte.

Parallèlement à son travail d'architecte, Yves Rouleau a éprouvé un autre coup de cœur pour... l'enseignement. À partir des années 90, alors qu'il est au début de la trentaine, il commence à donner ses premiers ateliers en design d'environnement à l'UQAM.

Pour lui, enseigner constitue un privilège. «À l'université, on a le temps de réfléchir, de prendre une distance critique à l'égard de sa propre pratique et de celle des autres. C'est une chance extraordinaire quand on pense que dans le privé les architectes doivent réaliser des projets dans des délais de plus en plus serrés. Concevoir et mettre en place un bâtiment est le fruit d'un travail de création qui, malheureusement, est peu valorisé», souligne-t-il.

Yves Rouleau considère que l'encadrement des étudiants représente un des principaux problèmes auxquels les chargés de cours sont confrontés. «Règle générale, les étudiants apprécient que les chargés de cours entretiennent des liens étroits avec les milieux professionnels. Mais encore faut-il que nous ayons le temps et les conditions matérielles pour pouvoir les encadrer convenablement. Il est difficile de suivre un étudiant quand on ne peut pas le rencontrer dans un lieu physique en dehors des heures de classe.»

Ce qu'il trouve le plus gratifiant, c'est de sentir qu'il a réussi à amener un étudiant à se surpasser ou lorsque, en fin de session, des jeunes l'abordent et lui disent : «Monsieur, au début on ne comprenait pas ce que vous disiez, mais maintenant nous avons le sentiment d'être beaucoup mieux armés.»

En design d'environnement, au premier cycle, Yves Rouleau a eu la

chance de travailler avec des professeurs qui appréciaient la collégialité. «Je m'inscris dans une équipe dont la vision collective colore le contenu des cours. Cela permet de créer une belle cohésion entre les chargés de cours et les professeurs, tout en favorisant l'ouverture et la collaboration en matière de pédagogie.»

## Non au design de catalogue

À ceux qui disent que l'on ne peut envisager une carrière d'enseignant à l'université en étant plus ou moins en dehors du circuit de la recherche subventionnée, Yves Rouleau répond qu'il ne pourrait pas enseigner sans faire de la recherche.

«En design, l'idée ou l'intention, c'est fondamental, affirme-t-il. Designer un bâtiment, ce n'est pas un acte purement technique. Il s'agit, au départ, de développer un concept ou une stratégie formelle qui tiendra compte aussi de l'environnement global de l'objet. Un escalier, par exemple, c'est plus qu'un support vertical, c'est aussi une promenade, un mouvement dans l'espace. Si on veut réinventer le logement, la salle de bain, la chambre à coucher... on doit comprendre et questionner les modèles culturels qui sous-tendent leur production. Comment y parvenir sans un travail de recherche? Sinon, on risque de développer un design de catalogue.»

Son implication dans la recherche passe également par les concours d'architecture autour d'un concept ou d'une thématique, précise-t-il. «Supposons que je participe à un concours d'idées pour la construction d'un musée en Argentine, je devrai alors, entre autres, posséder des références historiques sur ce pays et son architecture et effectuer des recherches sur la typomorphologie urbaine. Autant d'ingrédients qui nourriront le projet d'architecture.»

Depuis une quinzaine d'années, Yves Rouleau mène donc une double vie en étant constamment tiraillé entre sa profession d'architecte et l'enseignement, dont il tire la moitié de ses revenus. «Je n'ai pas le choix de conserver un pied-à-terre dans le monde de l'architecture, sinon les gens du milieu m'oublieront très rapidement, entraînant la perte de contrats. Évidemment, si je travaillais dans un grand bureau d'architectes, je gagnerais ma vie fort convenablement, mais il me manquerait une marge de liberté. Et puis, l'enseignement, en plus de me stimuler intellectuellement, est devenu un besoin viscéral.»

## ► Suite de la page 6

pour les enfants. «Nous voulons que les parents se fassent les avocats de la cause des enfants auprès des autres familles de leur village. On ne peut pas éduquer les enfants sans éduquer en même temps leurs parents. Nous cherchons non seulement à les responsabiliser mais aussi à les impliquer dans les activités de la Maison», précise Roxana.

Mais Roxana n'aurait pas pu atteindre ses objectifs sans l'aide de ARDAR, une ONG indienne qui se consacre au développement rural. Financée par OXFAM et Actionaid, ARDAR effectue depuis 14 ans du travail communautaire dans trois régions défavorisées de l'Inde, dont celle de Vizianagaram. L'organisme vient en aide aux populations locales des villages de pêcheurs et des bidonvilles en leur fournissant, notamment, des services de santé, d'éducation préscolaire et d'alphabétisation.

## Des millions d'enfants maltraités

L'AIPE s'est également donné pour mission d'informer et de sensibiliser la communauté internationale sur les conditions d'exploitation vécues par des millions d'enfants dans le monde. Selon le Bureau international du travail (BIT), 276 millions d'enfants de 5 à 14 ans sont au travail plutôt qu'à l'école, dont 80 millions dans des conditions s'apparentant à l'esclavage. Par exemple, au Bangladesh, en Inde, au Népal et au Sri Lanka, les enfants dans les plantations de thé reçoivent

des salaires si bas qu'ils doivent souvent travailler plus de 14 heures par jour. En Inde, près de 420 000 enfants, majoritairement âgés de 6 à 10 ans, travaillent quotidiennement plus de 10 heures.

Quant aux enfants domestiques, recrutés aussi bien dans les bidonvilles que dans les régions reculées et dont le travail débute à 7 h le matin pour se terminer tard le soir, plusieurs parmi eux sont vendus par des parents miséreux à des recruteurs spécialisés qui eux-mêmes sont associés à des bureaux de placement illégaux comme il en existe des milliers dans le monde. Enfin, l'UNICEF affirme que plus de 2 millions d'enfants, âgés de moins de 6 ans, sont victimes chaque année d'exploitation sexuelle.

Présentement, Roxana est en pleine campagne pour recueillir des fonds dans le but de financer son organisme et la *Maison Arc-en-ciel*. «Nous aimerions beaucoup augmenter le nombre d'enfants à la Maison qui pourrait en accueillir une trentaine.» Aussi, Roxana multiplie-t-elle les démarches auprès de congrégations religieuses et d'entreprises qui fabriquent des produits équitables. L'une d'entre elles, *Création Jabou*, fait du commerce d'encens et a accepté de verser une partie de ses recettes à l'AIPE.

Par ailleurs, Roxana, qui en plus de ses études travaille une journée par semaine dans une garderie à Montréal, donne des conférences dans des écoles primaires et secondaires pour faire connaître les activités de l'AIPE et in-

former les élèves sur les conditions de vie des enfants dans les pays en voie de développement. «À l'école Rose Virginie Pelletier et à l'école alternative L'Envol, les élèves ont proposé de vendre leurs créations en arts plastiques et du chocolat pour nous venir en aide», souligne-t-elle.

En janvier prochain, Roxana repart en Inde pour deux mois. «Nous devons identifier les écoles qui pourront recevoir les enfants qui terminent leur séjour à la Maison.» Elle sera accompagnée de Cindy Medina-Labrecque, étudiante au baccalauréat en communications (relations humaines) de l'UQAM. «Je vais aider Roxana à accomplir ses tâches dans le cadre d'un stage crédité. Je prévois également faire des entrevues avec des enfants et étudier sur le terrain comment se développe la relation d'aide. Je crois au destin. J'ai rencontré Roxana dans un cours à l'université et puis tout s'est enchaîné», raconte Cindy.

Roxana, qui vient de franchir le cap de la trentaine, n'a pas encore accompli tous ses rêves, mais elle sait maintenant qu'ils peuvent devenir réalité. «Nous voulons créer d'autres maisons d'accueil, nous avons tant besoin d'aide et de bénévoles !», soupire-t-elle.

Pour en savoir plus sur Aide internationale pour l'enfance :  
Téléphone : (514) 871-8088  
Télécopieur : (514) 871-8084  
Courriel : info@ipe-cci.org

**SUR INTERNET**  
[www.aipe-cci.org](http://www.aipe-cci.org)

## Un automne Gombrowicz

Pour souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de l'écrivain polonais Witold Gombrowicz, la Bibliothèque centrale de l'UQAM (pavillon Hubert-Aquin) lui consacre l'exposition intitulée «Gombrowicz, sa vie et son œuvre», en cours jusqu'au 30 novembre.

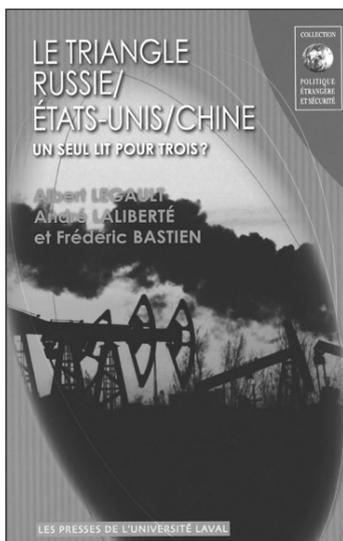
«Je suis un humoriste, un plaisantin, je suis un acrobate et un provocateur», a un jour déclaré Witold Gombrowicz. Penseur, romancier et dramaturge, il a laissé un héritage littéraire d'une pénétrante lucidité qui a

marqué la prose du 20<sup>e</sup> siècle.

L'exposition, réalisée par le Musée de la littérature Adam Mickiewicz de Varsovie, s'inscrit dans le cadre du programme *L'automne Gombrowicz* de la cinquième édition du Festival polonais de Montréal. D'autres activités sont également prévues telles que des films documentaires sur Gombrowicz (Cinémathèque québécoise, 22 et 23 novembre) et une rencontre littéraire à la librairie L'écume des jours (26 octobre).

**Un lit pour trois?**

Entre la Russie, les États-Unis et la Chine, la dissuasion nucléaire n'est plus qu'un concept existentiel. La menace du recours aux armes de destruction massive ne provient plus des États, mais de groupuscules violents nourris par une idéologie vengeresse. Dans *Le triangle Russie/États-Unis/Chine Un seul lit pour trois?*, le professeur Albert Legault, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en relations internationales, André Laliberté professeur au Département de science politique et le chargé de cours Frédéric Bastien lèvent le voile sur une nouvelle alliance entre Moscou, Beijing et Washington sur le plan de la lutte anti-terroriste. Trois pays, trois puissances militaires et commerciales, chacune avec ses problèmes intérieurs, ses rêves et ses illusions. Dans quelle mesure s'opposent-ils ou peuvent-ils coopérer? À l'instar des puissances conservatrices du XIX<sup>e</sup> siècle face à la montée des révolutions libérales, les trois pôles du triangle se préoccupent plus de sta-

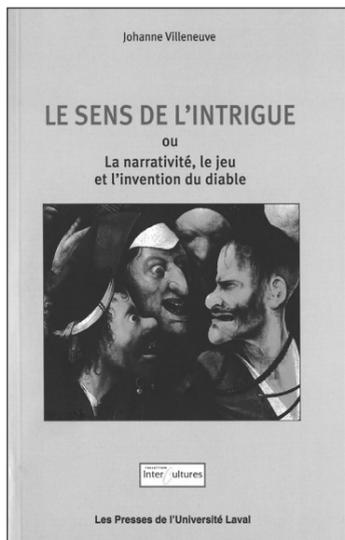


bilité que de justice pour prospérer. Communistes d'hier et capitalistes d'aujourd'hui réclament des privilèges égaux, ceux de pouvoir commercer librement. Mais dans ce lit pour trois, concluent les auteurs, tous ne partagent pas le même rêve. Publié aux Presses de l'Université Laval.

**Intrigues et cultures**

Longtemps rangées parmi les mauvaises fréquentations littéraires, les «histoires à intrigues» n'en font pas moins leur petite œuvre, tantôt facile, tantôt besogneuse, toujours un peu racoleuse, auprès d'un public venu

s'y distraire, s'y évader ou s'y complaire, peut-on lire dans *Le sens de l'intrigue ou La narrativité, le jeu et l'invention du diable*. La professeure Johanne Villeneuve du Département d'études littéraires tente de comprendre la diversité des intrigues et la richesse de leurs occurrences dans la culture. En interrogeant la littérature, les films et l'historiographie, l'auteure constate que c'est à travers ses sources ludiques – l'émergence du



rire burlesque, le façonnement de l'individu moderne, la liberté de l'intrigant – ses paradoxes et ses apories que la narrativité se transforme à la faveur des intrigues. De l'Inquisition médiévale aux réflexions historiographiques sur le temps, en passant pas Aristote, De Foë, Dostoïevski, Stevenson, Sabato, Tex Avery, Antonioni et Hitchcock, le sens de l'intrigue découvre son jeu. Publié aux Presses de l'Université Laval.

**Décentralisation et école**

La vague de décentralisation qui s'abat sur les systèmes administratifs du Québec n'a pas épargné le milieu scolaire. Alors que le ministère de l'Éducation maintient son pouvoir d'encadrement général, il délègue de plus en plus de responsabilités aux commissions scolaires. Quant aux écoles, elles sont plus libres de développer des projets éducatifs qui tiennent compte des valeurs de leur communauté.

Quels sont les effets de cette décentralisation? Marjolaine Saint-Pierre, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, et Luc Brunet, professeur au Département de psychologie de l'Université de Montréal, se pen-

chent sur cette question dans *De la décentralisation au partenariat : Administration en milieu scolaire*,

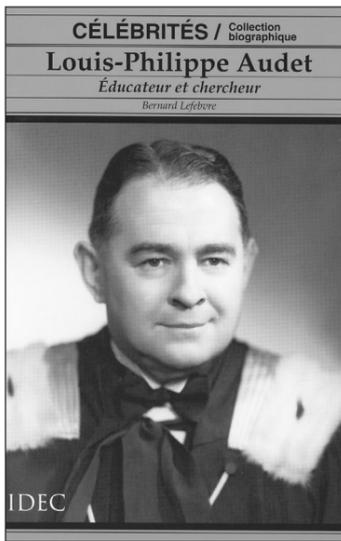


publié aux Presses de l'Université du Québec.

En collaboration avec neuf autres chercheurs, ils mettent en relief les effets de la décentralisation dans les systèmes scolaires de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Zélande, de la France et des États-Unis. Ils présentent également les résultats d'une étude menée au Québec cherchant à mieux cerner le fonctionnement des conseils d'établissement scolaires dans un contexte de décentralisation.

**Portrait d'un historien**

Né à Sainte-Marie de Beauce, le 16 novembre 1903, Louis-Philippe Audet a laissé sa marque au Québec comme professeur, chercheur, historien de l'éducation et secrétaire de la Commission Parent. Pendant 16 ans, il a aussi participé aux travaux de la Société Royale du Canada. Il y a dé-

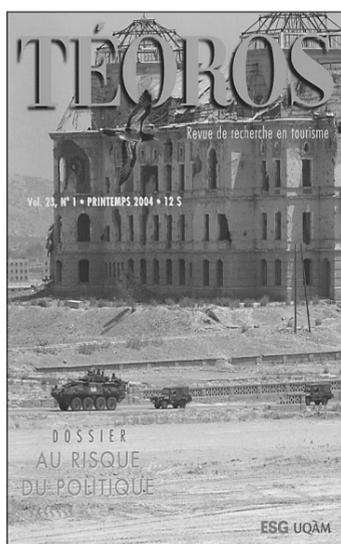


posé 21 mémoires et comptes rendus dont certains ont servi à l'élaboration d'ouvrages majeurs tels que *L'Histoire du Conseil de l'instruction publique* et *L'Histoire de l'enseignement au Québec*.

Pour rendre hommage à cet homme engagé, Bernard Lefebvre, professeur émérite au Département des sciences de l'éducation de l'UQAM, vient de publier une courte biographie aux Éditions Lidec, dans la collection «Célébrités». *Louis-Philippe Audet, éducateur et chercheur* est divisé en huit chapitres correspondant chacun à un volet de la vie de l'homme qui fût d'abord Frère des écoles chrétiennes et professeur de biologie, avant de devenir l'historien de l'éducation le plus réputé de son époque.

**Tourisme et politique**

Selon le professeur Bruno Sarrasin (Département d'études urbaines et



touristiques), directeur et rédacteur en chef de la revue *Teoros*, le tourisme est une industrie fragile. La demande touristique serait, en effet, vulnérable à une multitude de phénomènes économiques, politiques et sociaux difficiles à comprendre et à prévoir. Que ces derniers soient réels ou anticipés, l'effet est le même : le touriste potentiel décidera de reporter ses vacances ou choisira une destination qu'il juge mieux adaptée à ses besoins.

«Le tourisme au risque du politique» est le titre d'un grand dossier que l'on retrouve dans le dernier numéro de la revue (vol. 23, numéro 1). Est-il risqué de voyager aujourd'hui? Quels sont les effets sur le tourisme de l'évolution récente des relations internationales et que devons-nous

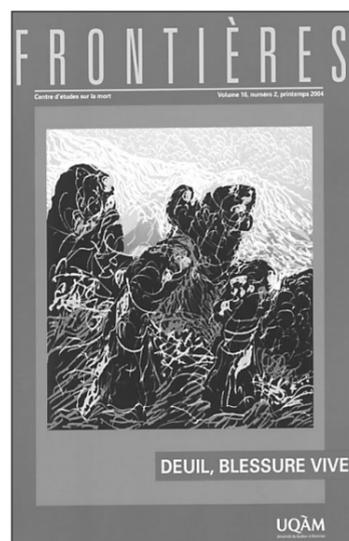
comprendre du «risque politique» pour mieux adapter l'offre touristique à l'évolution de la demande? Telles sont certaines des questions qu'abordent différents auteurs aux approches disciplinaires diverses.

*Téoros*, revue de recherche en tourisme publiée aux Presses de l'Université du Québec, est une des revues savantes de l'UQAM et compte parmi ses collaborateurs des chercheurs de divers pays.

**La blessure du deuil**

«Le mot deuil est entré dans mon vocabulaire quand j'étais encore enfant et il s'est alors présenté sans drame bruyant, sous la forme d'une simple constatation formulée dans mon entourage : *il va falloir porter le deuil*. En même temps, il était question de repos (...) et j'ai compris que ceux qui partent ont droit au repos alors que ceux qui restent ont une tâche à porter.» Voilà ce qu'écrit Diane Laflamme, chargée de cours au Département des sciences religieuses, dans le texte d'introduction du dernier numéro de la revue *Frontières* (vol. 16, numéro 2) entièrement consacré à la blessure vive du deuil.

Dans cette édition, plusieurs textes traitent d'un deuil particulièrement lourd à porter et dont les cicatrices souvent invisibles résistent au temps



et aux silences : celui qui fait suite à la mort d'un bébé ou d'un jeune enfant. D'autres abordent les deuils «surexposés» (propulsés sur la place publique) ou «clandestins». Enfin, deux auteurs abordent de l'intérieur l'univers des intervenants, ces personnes qui portent leurs propres deuils et qui aident d'autres à porter leur fardeau. Publié à l'UQAM.

PUBLICITÉ

**Penser la pensée**

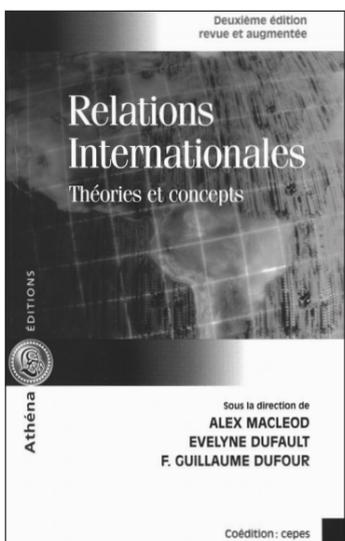
«Exercer son jugement critique» et «Mettre en œuvre sa pensée créatrice», voilà quelques-unes des compétences transversales associées à la réussite scolaire dans le cadre de la récente réforme de l'éducation au Québec. Mais quelles sont les composantes d'une pensée réflexive et comment leur développement s'articule-t-il aux processus d'apprentissage? Autant de questions abordées dans l'ouvrage collectif *Pensée et réflexivité. Théories et pratiques* qui vient de paraître aux PUQ, sous la direction de Richard Pallascio (UQAM), Marie-France Daniel (UdeM) et Louise Lafortune (UQTR), professeurs-chercheurs au CIRADE.

En introduction, les auteurs présentent les différentes modalités d'une pensée d'une pensée réflexive, à savoir la pensée critique, créative et métacognitive. Puis, des collaborateurs abordent le rôle de la prise de conscience en éducation et les stra-

ment, une analyse de l'évolution de la métacognition chez des étudiants du collégial, une étude des manifestations de la pensée critique chez des enseignants d'éducation physique et un examen des compétences argumentatives de jeunes cégépiens.

**L'abc de l'international**

Ce dictionnaire des concepts et des théories en relations internationales s'avère fort pertinent pour quiconque



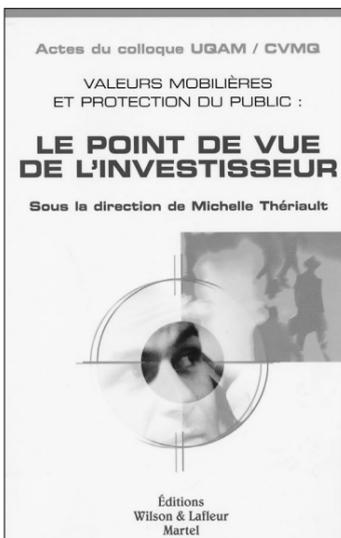
désire se familiariser avec ce domaine, ses approches, ses controverses et ses débats. Véritable guide permettant de mieux comprendre la signification d'une centaine de termes et notions en usage dans cette discipline, *Relations internationales: théories et concepts* présente également un lexique anglais-français des plus utiles. Les étudiants en science politique ou en droit international apprécieront sûrement pouvoir dénicher l'équivalent français d'un terme anglais (et sa signification!) lorsqu'ils seront aux prises avec un texte non encore traduit.

L'ouvrage comprend également une imposante bibliographie (près de

1 000 titres) ainsi que des index alphabétiques en anglais et en français. Précisons que cette deuxième édition revue et augmentée est parue sous la direction d'Alex Macleod, Evelyne Dufault et Guillaume Dufour, respectivement professeur, doctorante et diplômé du Département de science politique. Une publication des éditions Athéna, en collaboration avec le Centre d'étude des politiques étrangères et de sécurité (CEPES) de l'UQAM.

**Protection des investisseurs**

Dans la foulée des scandales financiers d'Enron et de Worldcom, la gouvernance d'entreprises est devenue un sujet de préoccupation majeure pour les petits investisseurs. La crise de confiance vise autant les dirigeants d'entreprise, les conseils d'administration, les vérificateurs que les commissions des valeurs mobilières. Qu'en est-il de l'éthique dans ce domaine? Quels recours s'offrent aux petits actionnaires? Quel est le rôle du législateur? Autant de questions abordées dans *Valeurs mobilières et protection du public: le point de vue de l'investisseur*, paru aux Éditions Wilson & Lafleur Martel, sous la direction de Michelle Thériault, professeure à l'UQAM en



droit fiscal et en droit des affaires.

L'ouvrage rassemble les textes présentés au colloque éponyme qui a eu lieu à l'Université, en mai 2003, à l'initiative du Groupe de réflexion en droit privé de l'UQAM et de la Commission des valeurs mobilières du Québec. On y retrouve plusieurs collaborations de l'UQAM, dont celles des professeurs Paul Martel, Pierre Robert et Andrée De Serres.

**Stratégie gagnante**

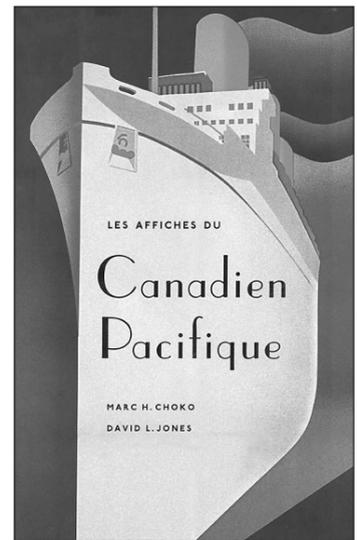
Steinberg, Eaton's, Dupuis et Frères, Consolidated Bathurst, Enron, Worldcom... L'histoire économique est truffée d'exemples d'entreprises qui ont connu la gloire, mais qui n'ont pas su éviter les pièges de la stagnation, du déclin, voire de la disparition. De toutes les entreprises qui constituaient l'indice Dow Jones à l'origine, il y a 110 ans, une seule a survécu: General Electric. Pourquoi les entreprises ont-elles souvent une vie aussi courte? Comment les autres arrivent-elles à survivre?

Selon le professeur émérite Yvan Allaire et Mihaela Firsiroiu, titulaire de la Chaire J. Armand Bombardier en gestion stratégique, la réponse à ces questions réside dans la stratégie et le leadership des entreprises. Dans leur livre intitulé *Stratégies et moteurs de performance, Les défis et les rouages du leadership stratégique*, ils montrent comment une entreprise peut développer une stratégie gagnante, notamment par des opérations de transformation, de réorientation, de redressement ou de revitalisation. Ils s'appuient sur des exemples concrets des succès comme des déboires de Bombardier, Publicis, Amazon.com, Enron, RJR-Nabisco, McDonald, General Electric ou Wal-Mart. Le livre est accompagné d'un cd-rom sur lequel se trouvent plusieurs exercices pratiques.

**Voyage de beauté**

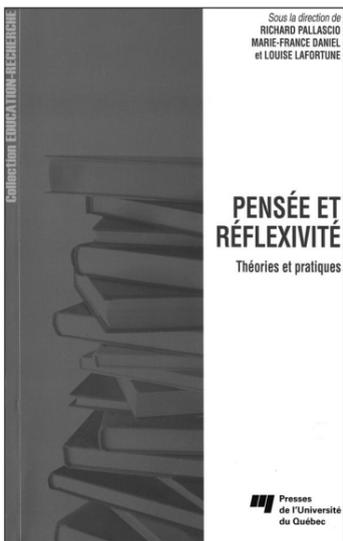
Au sommet de sa gloire, la compagnie

Canadien Pacifique (CP) a fait partie des plus grandes organisations de voyage du monde. Non seulement opérait-elle une ligne de chemin de fer qui traversait le pays d'un océan à l'autre, elle gérait des hôtels de luxe, des centres de villégiature, des paquebots de même qu'une ligne aérienne. Pour convaincre les touristes des quatre coins de la planète de visiter le Canada, la compagnie a produit entre 1880 et 1980 pas moins de 2 500 affiches publicitaires illustrant des locomotives de style Art déco, de somptueux paquebots, des scènes d'aventures idylliques et des escapades exotiques. La création d'affiches publicitaires par le CP fait par-



tie des plus importantes productions connues dans le monde.

Marc Choko, directeur du Centre de design, et David L. Jones, directeur des communications au CP, ont sélectionné 300 magnifiques lithographies et sérigraphies parmi la collection de la compagnie et en ont fait un livre intitulé tout simplement *Les affiches du Canadien Pacifique*. Les lecteurs pourront se renseigner sur l'histoire du CP, du tourisme et de la publicité, mais surtout admirer toute la finesse d'un art qui acquiert enfin aujourd'hui ses lettres de noblesse: l'art publicitaire.



tégies d'intervention aptes à favoriser son émergence, tant chez l'enseignant que l'élève. Suivent, notam-

**Tirages des billets du CPP**

Les gagnantes des tirages du Centre Pierre-Péladeau, qui ont eu lieu chaque vendredi pour les étudiants et les employés de l'UQAM, sont Mme Marjolaine MAROIS, commis au Centre de documentation du Département des communications et Mme Suzanne LAVIGNE-DENYS, secrétaire de direction au Bureau du registraire.

Au moment d'aller sous presse, les gagnantes n'avaient pas encore choisi leurs billets pour un des spectacles de la programmation 2004-2005 du Centre Pierre-Péladeau.



**BULLETIN DE PARTICIPATION** pour le tirage hebdomadaire d'une paire de billets, au choix du gagnant, pour une activité de la programmation 2004-2005 du Centre Pierre-Péladeau. Sont éligibles au tirage tous les employé(e)s et étudiant(e)s de l'UQAM. Les gagnants devront présenter une **Carte UQAM** d'employé ou d'étudiant pour réclamer leur prix. Une même personne ne pourra gagner plus d'une fois au cours de la saison 2004-2005 afin de laisser la chance au plus grand nombre de profiter de cette offre de billets gratuits.

[Écrire en lettres moulées]

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Étudiant(e) - Programme : \_\_\_\_\_

Employé(e) - Fonction : \_\_\_\_\_

À déposer dans la boîte de tirage située dans le hall du Centre Pierre-Péladeau. Les tirages se feront tous les vendredis, à 16h, jusqu'au 6 mai 2005. Les gagnants seront notifiés le lundi suivant.

Le journal *L'UQAM* publiera le nom des gagnants à chacune de ses parutions.

**Accréditation en informatique**

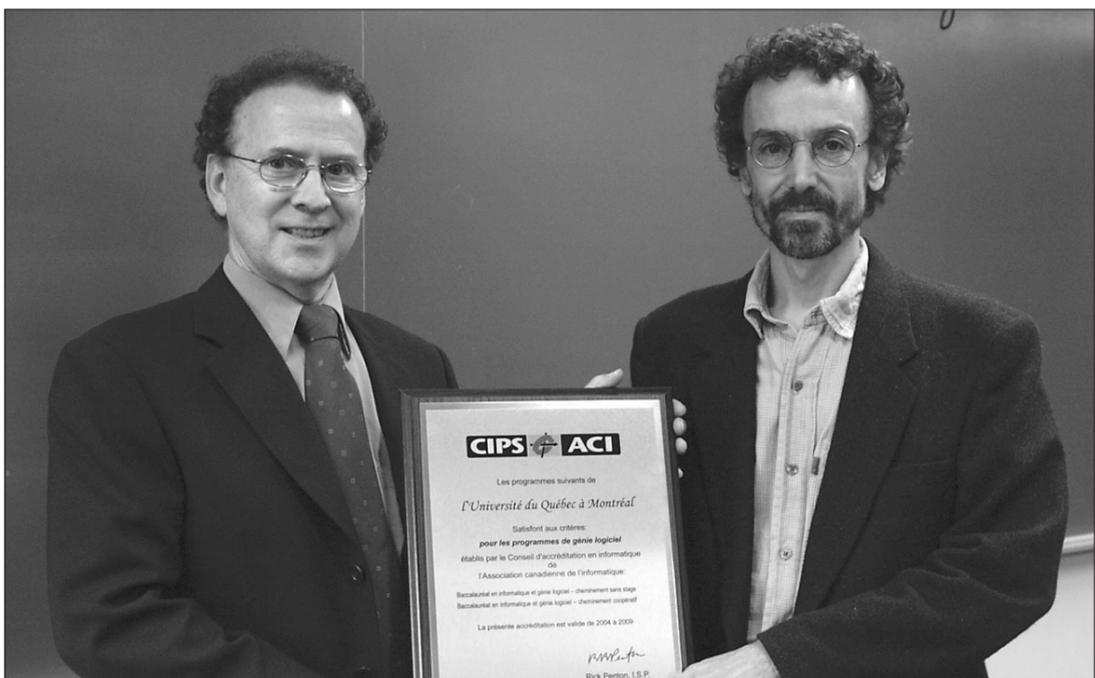


Photo : Martin Brault

Le Département d'informatique a tenu récemment à souligner un exploit. Le programme de baccalauréat en informatique et génie logiciel, dirigé par le professeur Guy Tremblay, a reçu en effet une deuxième accréditation de l'Association canadienne d'informatique (ACI) et ce, pour une période de cinq ans. Selon l'ACI, une telle accréditation témoigne de la qualité du programme ainsi que de l'environnement d'étude. On aperçoit sur la photo M. Gilles Trempe de la Fédération informatique du Québec (FIQ), respon-

sable des relations entre celle-ci et l'Association canadienne d'informatique, ainsi que M. Guy Tremblay, directeur du programme de baccalauréat en informatique et génie logiciel.

## LUNDI 18 OCTOBRE

### Centre d'écoute et de référence Halte-Ami

Kiosque : «Semaine de Prévention du Suicide», jusqu'au jeudi 21 octobre de 9h à 18h.

Pavillon Judith-Jasmin, niveau métro.

Renseignements : 987-8509

[centre\\_ecoute@uqam.ca](mailto:centre_ecoute@uqam.ca)  
[www.ecoute.uqam.ca](http://www.ecoute.uqam.ca)

### CEFRES (Centre de recherche et de formation en enseignement supérieur)

Ateliers CEFRES : «Concevoir un média pédagogique à l'aide de POWER POINT», de 9h30 à 16h30. Conférencière : Monique Dugal, CEFRES-UQAM.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS- R720.

Renseignements : Anne-Marie Grandtner 987 3000, poste 2208  
[cefres@uqam.ca](mailto:cefres@uqam.ca)  
[www.cefres.uqam.ca](http://www.cefres.uqam.ca)

### Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Midi-conférence : «Showtime : les médias et la campagne présidentielle», de 12h30 à 14h.

Conférenciers : Karine Prémont, doctorante en science politique et chercheure à l'Observatoire sur les États-Unis; Benoît Gagnon, chercheur à la Chaire Raoul-Dandurand; président de séance : Donald Cuccioletta, professeur, Center for the Study of Canada, SUNY-Plattsburgh.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-3316.

Renseignements : 987-6781

[chaire.strat@uqam.ca](mailto:chaire.strat@uqam.ca)  
[www.dandurand.uqam.ca/fr/](http://www.dandurand.uqam.ca/fr/)

### Centre Pierre-Péladeau

Série radio-concerts : «Chants mystiques», à 20h.

Interprètes : Constantinople et Françoise Atlan.

Salle Pierre-Mercure.

Renseignements : 286-8008

[reception@centrepierrepeladeau.com](mailto:reception@centrepierrepeladeau.com)

## MARDI 19 OCTOBRE

### IREF (Institut de recherches et d'études féministes)

Conférence : «Retrouver l'héritage littéraire des Québécoises : un itinéraire hors des sentiers battus».

Conférencière : Julie Roy, postdoctorante à la Bibliothèque nationale du Québec et gagnante du Prix Études féministes.

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-4210.

Renseignements : Céline O'Dowd

[iref@uqam.ca](mailto:iref@uqam.ca)  
[www.unites.uqam.ca/iref](http://www.unites.uqam.ca/iref)

### Chaire Raoul-Dandurand

Débat public : «Des enjeux oubliés? Des débats de fond effacés par une guerre d'images...», de 18h à 20h.

Conférenciers : Richard Héty et Christian Rioux, journalistes; Donald Cuccioletta, professeur, Center for the Study of Canada, SUNY-Plattsburgh; Christian Bourque.

Studio théâtre Alfred-Laliberté (J-M400).

Renseignements : [chaire.strat@uqam.ca](mailto:chaire.strat@uqam.ca)  
[www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)

## MERCREDI 20 OCTOBRE

### Centre de design de l'UQAM

Exposition : «Quotidien visuel. Phase 5», présentée dans le cadre de la 4<sup>e</sup> Biennale de Montréal (CIAC), jusqu'au 7 novembre du mercredi au dimanche de 12h à 18h.

Artiste : Ruedi Baur. Pavillon de design, salle DE-R200.

Renseignements : 987-3395  
[centre.design@uqam.ca](mailto:centre.design@uqam.ca)  
[www.unites.uqam.ca/design/centre](http://www.unites.uqam.ca/design/centre)

### CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales)

Midi-conférence : «Les familles montréalaises et la Société Saint-Vincent de Paul : exercice de révision de l'impact d'une pratique catholique d'assistance à domicile (XIX et XX<sup>e</sup> siècles)», de 12h30 à 14h. Conférence : Éric Vaillancourt, doctorant, Centre d'histoire des régulations sociales et LAREPPS.

Pavillon Saint-Denis, salle AB-2210.

Renseignements : Hélène Gélinas  
[gelinas.helene@uqam.ca](mailto:gelinas.helene@uqam.ca)  
[www.crisis.uqam.ca](http://www.crisis.uqam.ca)

### GRAMA (Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique)

Documentaire : «Le prix de l'or», de 12h30 à 14h30.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.

Renseignements : 987-3000, poste 2462  
[www.unites.uqam.ca/grama/](http://www.unites.uqam.ca/grama/)

### Département de science politique

Conférence : «Désenclaver la démocratie», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Geneviève Nootens, Université du Québec à Chicoutimi; commentateur : Jocelyn Maclure, Université Laval.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-3316.

Renseignements : Jacques Hérivault  
[herivault.jacques@uqam.ca](mailto:herivault.jacques@uqam.ca)

### École supérieure de théâtre

Conférence : «Créer pour le jeune public», en collaboration avec la Maison Théâtre, de 12h45 à 14h.

Conférencier : Simon Boudreault.

Pavillon Judith-Jasmin, Studio d'essai Claude-Gauvreau (J-2020).

Renseignements : Denise Laramée 987-4116  
[laramee.denise@uqam.ca](mailto:laramee.denise@uqam.ca)  
[www.estuqam.ca](http://www.estuqam.ca)

### Chaire Raoul-Dandurand

Débat-public : «La politique étrangère américaine. Le monde va-t-il changer après le 2 novembre?», de 18h à 20h.

Animateur : Jean-François Lépine; conférenciers : Charles-Philippe David, Christine V. Emery, Jean-Jacques Roche et Louis Balthazar. Studio théâtre Alfred-Laliberté (J-M400).

Renseignements : 987-6781  
[chaire.strat@uqam.ca](mailto:chaire.strat@uqam.ca)  
[www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)

### Centre Pierre-Péladeau

Série découvertes du monde : «Illapu», également le 21 octobre à 20h.

Salle Pierre-Mercure.

Renseignements : 987-4691  
[reception@centrepierrepeladeau.com](mailto:reception@centrepierrepeladeau.com)  
[www.centrepierrepeladeau.com](http://www.centrepierrepeladeau.com)

## JEUDI 21 OCTOBRE

### Département de danse

Spectacle : «Essais chorégraphiques», jusqu'au 24 octobre, dans le cadre du projet Passerelle 840. Interprètes : Marie-Ève Farmer et Aude Rioland, étudiantes au programme de baccalauréat en danse. Pavillon de danse, Piscine-théâtre (K-R380).

Renseignements : 987-3182  
[www.unites.uqam.ca/danse/](http://www.unites.uqam.ca/danse/)

### Chaire Raoul-Dandurand

Débat public : «Dans l'ombre des États-Unis. L'impact des élections présidentielles 2004 pour le Canada et le Québec», de 18h à 20h.

Conférenciers : Anne Légaré, Jacques Hérivault et John Parisella. Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-R510 (à confirmer).

Renseignements : 987-6781  
[chaire.strat@uqam.ca](mailto:chaire.strat@uqam.ca)  
[www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)

## VENDREDI 22 OCTOBRE

### CEPES (Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité)

10<sup>e</sup> colloque annuel de l'Association franco-canadienne des études stratégiques : «Terrorisme et relations transatlantiques : perceptions, conséquences, politiques», jusqu'au 23 octobre.

Nombreux conférenciers. Pavillon Hubert-Aquin, salle A-3316. Inscriptions jusqu'au 19 octobre.

Renseignements : Mélanie Pouliot 987-8929  
[cepes@uqam.ca](mailto:cepes@uqam.ca)  
[www.er.uqam.ca/nobel/cepes/](http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes/)

### Galerie de l'UQAM

Exposition : «Peter Gnass. Couper/Coller», en collaboration avec le Musée régional de Rimouski, jusqu'au 27 novembre, du mardi au samedi de 12h à 18h.

Commissaires : Louise Déry et Jocelyne Fortin, avec la collaboration de Louise Poissant, Patrice Loubier, Marcel Saint-Pierre et Ève-Lyne Beaudry. Pavillon Judith-Jasmin, salle J-R120.

Renseignements : [galerie@uqam.ca](mailto:galerie@uqam.ca)  
[www.galerie.uqam.ca/](http://www.galerie.uqam.ca/)

### GRIC (Groupe de recherche sur l'intégration continentale)

Conférence : «Les paradis fiscaux : l'assaut ultime contre le bien commun sous couvert de mondialisation», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Stéphane Gobeil, conseiller politique au Cabinet du Chef du Bloc Québécois. Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.

Renseignements : 987-3000, poste 8902  
[www.gric.uqam.ca/](http://www.gric.uqam.ca/)

### CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales)

Séminaire : «De l'action intersectorielle aux politiques intersectorielles : les nouvelles formes de gouvernance de – et au sein de – l'État providence», de 10h à 12h30.

Conférencière : Deena White, professeure, Département de sociologie, Université de Montréal. Pavillon Saint-Denis, salle AB-2210.

Renseignements : Hélène Gélinas 987-3000, poste 4458  
[gelinas.helene@uqam.ca](mailto:gelinas.helene@uqam.ca)  
[www.crisis.uqam.ca](http://www.crisis.uqam.ca)

## DIMANCHE 24 OCTOBRE

### Bureau de la recherche institutionnelle

Congrès annuel de l'Association canadienne de planification et de recherche institutionnelle, jusqu'au mardi 26 octobre, de 9h à 17h.

Nombreux participants. Hôtel Crowne-Plaza, 505, rue Sherbrooke Est (coin Berri), Montréal.

Renseignements : Isabelle Carreau [carreau.isabelle@uqam.ca](mailto:carreau.isabelle@uqam.ca)  
[www.cirpa-acpri.ca/conf2004/index.htm](http://www.cirpa-acpri.ca/conf2004/index.htm)

## JEUDI 28 OCTOBRE

### Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes (Chaire PEDC)

Conférence : «La sécurité humaine», se poursuit le 29 octobre.

Renseignements : 987-3000, poste 4564  
[www.er.uqam.ca/nobel/ieim/](http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/)

## VENDREDI 29 OCTOBRE

### CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «Building and Consolidating Regional Innovation Systems in a Globalizing Economy», de 12h30 à 14h.

Conférenciers : David Doloreux, Université du Québec à Rimouski et Leif Hommen, Université de Lund. Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

Renseignements : 987-4018  
[cirst@uqam.ca](mailto:cirst@uqam.ca)  
[www.cirst.uqam.ca](http://www.cirst.uqam.ca)

### Date de tombée

Pour nous communiquer les coordonnées de vos événements, veuillez utiliser le formulaire à l'adresse suivante : [www.uqam.ca/bref/form\\_calendrier.htm](http://www.uqam.ca/bref/form_calendrier.htm) 10 jours avant la parution.

Prochaines parutions : 1<sup>er</sup> et 15 novembre.

# PUBLICITÉ

# «Je me souviens»... mais de quoi au juste?

Céline Séguin

Vimy, ça vous dit quelque chose? Si oui, vous êtes une exception, car selon un sondage réalisé en 1998 par la firme Angus Reid, à peine 8 % des Québécois connaissent le nom de la crête où les soldats canadiens ont remporté leur plus grande victoire durant la Grande Guerre. Maintenant, la Seconde Guerre mondiale : combien de Canadiens français, selon vous, se sont engagés volontairement, dès le 10 septembre 1939, jour où le Canada déclarait la guerre à l'Allemagne nazie? 25 000, 50 000? Vous êtes loin du compte : ils ont été près de 90 000 à le faire!

«Les gens s'imaginent que parler de la guerre, c'est ennuyant ou ça revient à faire la promotion de l'unité canadienne. Rien de plus faux! Examiner la place des Québécois dans les grands conflits, c'est passionnant, et on peut retracer cette histoire sans faire le jeu de la propagande», déclare avec fougue le professeur Robert Comeau, titulaire de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec.

Ce champ d'études – l'un des axes de recherche de la Chaire Hector-Fabre – attire de plus en plus de chercheurs soucieux d'éclairer des pans méconnus de notre passé, de revisiter certains mythes ou de faire œuvre de mémoire. À l'approche du Jour du souvenir, un colloque se tiendra à l'UQAM afin de faire le point sur la recherche dans ce domaine. L'événement sera l'occasion de lancer deux ouvrages parus sous la plume de jeunes étudiants de l'UQAM, soit *Se souvenir de la Grande Guerre. La mémoire plurielle de 14-18 au Québec* de Mourad Djebabla-Brun et *Laissés dans l'ombre. Les Québécois engagés volontaires de 39-45* de Sébastien Vincent. Le journal les a rencontrés.

## La guerre de 14-18 : User et abuser du passé

Qu'évoquent les années 1914-1918 au Québec : l'expérience de soldats partis combattre outre-mer aux côtés de leurs frères d'arme canadiens, le sort des volontaires morts au front ou l'image d'hommes qui refusèrent de se laisser enrôler? Qui honore-t-on et pourquoi? Autant de questions auxquelles répond l'historien Mourad Djebabla-Brun. Le fruit de son travail



Photo : Martin Brault

Robert Comeau, professeur au Département d'histoire.

de maîtrise, publié chez VLB, révèle à quel point la mémoire n'est jamais fixe : on interprète toujours le passé en fonction des enjeux propres à notre temps.

«Au Québec, la Grande Guerre a généré autant d'union que de désunion. Union, parce que le conflit marque le début de l'autonomie de la jeune nation canadienne à l'égard de l'Empire britannique. Désunion, parce que la guerre amène la crise de la conscription, avec son cortège de troubles à Montréal et à Québec.» Depuis ce temps, explique le jeune chercheur, la mémoire de la Grande Guerre s'avère aussi complexe que plurielle.

«Dès 1919, une mémoire nationale canadienne du conflit se dégage et propose une image unitaire et consensuelle de la société. On honore le soldat canadien, on oublie les conscrits, on omet les tensions autour du volontariat (on avait reproché aux Francophones de ne pas faire leur part) et on gomme toute référence à la crise de la conscription (ce n'est qu'en 1998 qu'un monument sera élevé à la mémoire des quatre insurgés décédés lors des émeutes de Québec).»

Ces lapsus, indispensables pour créer un lien national, heurtent toutefois les Canadiens français qui se reconnaissent peu ou pas dans ce discours, explique Mourad. «Dès les années 20, on inscrira le soldat canadien-français (et ses valeurs catholiques!) dans la lignée des héros de la Nouvelle-France. Puis, cette représentation cédera la place, à partir des années 60-70, à une contre-mémoire également génératrice d'oubli : la réalité du front disparaît tandis que la crise de la conscription passe au premier plan, comme s'il s'agissait d'un fait propre aux Québécois qui résumerait, à lui seul, la place du Québec dans la Première Guerre mondiale. Le héros n'est plus le soldat, mais l'insoumis.»

Pour mener sa recherche,

Mourad a scruté ces «vecteurs de mémoire» que sont les romans québécois, les monuments aux morts, les cérémonies du 11 novembre et les manuels scolaires. Son ouvrage, passionnant, révèle qu'aujourd'hui, près de 80 ans après les événements, la mémoire nationale canadienne de 14-18 est toujours portée majoritairement par la population anglophone, tandis que les «Québécois de souche» se partagent entre une représentation encore centrée sur la crise de la conscription et une mémoire davantage plurielle en émergence.

## Les volontaires de 39-45 : Il faut sauver le soldat Tremblay... de l'oubli

L'ouvrage de Sébastien Vincent n'est pas un manuel d'histoire mais un livre «d'histoires» évoquant le parcours de 14 anciens combattants québécois francophones, engagés volontaires au sein de l'Armée canadienne durant la Seconde Guerre mondiale. «Je voulais redonner une voix à ceux qui ont été laissés dans l'ombre, à ceux qui n'ont pas pris la parole, soit parce qu'ils ne le pouvaient pas, soit parce qu'on ne les écoutait pas. Je n'ai pas voulu en faire des héros ni des victimes, mais des hommes, avec leurs mots et leurs maux d'anciens soldats», déclare Sébastien, avant d'ajouter qu'il se sent privilégié d'avoir pu s'entretenir avec ces vétérans qui, aujourd'hui, livrent leur dernière bataille, contre la vieillesse, la mort et... l'oubli.

Son livre nous amène sur les traces de Patrick Poirier, infirmier au Royal Rifles of Canada qui sera détenu dans les camps japonais : 1 365 jours où il vivra «l'enfer sur terre». C'est aussi le parcours d'Antonio Brisebois, caporal aux Fusiliers Mont-Royal, qui quittera son Mont-Laurier natal pour une mission de protection en Islande suivie du choc de Dieppe; c'est la confession de Jean-Paul Boucher, soldat de la compagnie de soutien du Régiment de la Chaudière, qui révèle à sa fille et à sa femme, en même temps qu'à l'histo-

rien de l'UQAM, l'horreur du débarquement de Normandie, palpable tant dans ses silences que dans les souvenirs qui s'expriment; c'est l'histoire extraordinaire des deux frères Bonhomme, matelots originaires de Verdun, qui finiront par parcourir l'Atlantique Nord à bord du même navire; c'est la participation de Charles Laparé à la campagne d'Italie qui a fait près de 6 000 morts dans les rangs canadiens. Mais qui donc aujourd'hui s'en souvient?

Ces témoignages, et bien d'autres, valaient amplement qu'on leur consacre un ouvrage. D'autant plus que Sébastien Vincent a interrogé les vétérans sur l'ensemble de leur expérience. Pourquoi s'étaient-ils engagés? Comment se sont-ils adaptés à la vie militaire? Leur moral au combat? Le retour à la vie civile? La guerre les a-t-elle transformés? Ont-ils regretté leur engagement? Impossible de rendre compte de la richesse des expériences de vie partagées. Tout au plus, peut-on dégager certaines lignes de force.

«Hormis celui qui fut prisonnier des Japonais, les vétérans, étrangement, dressent un bilan plutôt positif de leur expérience. Ils ont eu peur, ont souffert, ont vécu des pertes terribles... Mais ils sont fiers d'avoir contribué à la victoire alliée, même si la plupart, au départ, ne s'étaient pas engagés par patriotisme ou pour des raisons idéologiques. Ils rêvaient d'aventure, voulaient découvrir le monde et voyaient l'engagement comme un moyen de devenir autonome, de sortir de la pauvreté, de s'initier à un métier. Or, pour la majorité d'entre eux, ce fut effectivement le cas», affirme l'historien.

Néanmoins, ajoute-t-il, le retour fut difficile – on ne parlait pas du syndrome de stress post-traumatique en ces temps-là – et la plupart se sont sentis en marge, voire floués. «Au début, ils avaient de la difficulté à parler de leur expérience. La guerre les avait changés, à tous points de vue, mais les gens de leurs quartiers ou de leurs villages étaient restés les mêmes. Il y a eu ce premier fossé, suivi du se-



cond, encore plus difficile, alors que la mémoire du conscrit a pris le dessus sur celle du volontaire. Dès lors, le vétéran francophone engagé volontaire en 39-45 a pratiquement fait figure de traître voire de vendu au Canada. Muselés et mis en boîte, ils ont gardé pour eux-mêmes la mémoire de cette guerre, mémoire à laquelle j'ai voulu redonner une place avant qu'elle ne s'efface à tout jamais», de conclure, avec émotion, l'étudiant de maîtrise ●

## Colloque du 10 au 12 novembre Dix ans d'histoire militaire au Québec

Pour apprécier toute la richesse de ce nouveau courant de recherche au Québec – dont les principaux tenants gravitent autour de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec – chercheurs, étudiants et grand public sont conviés à assister au colloque intitulé «10 ans d'histoire militaire en français au Québec» qui se tiendra à l'UQAM. On y dressera un état des lieux des études en français produites depuis une décennie au Québec. Au nombre des thématiques, la participation aux deux guerres mondiales, certes, mais aussi les conflits ayant sévi aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les opérations de maintien de la paix, les représentations de la guerre et les musées militaires.

En 1994, explique l'historien Robert Comeau, une première rencontre scientifique en histoire militaire, tenue à l'UQAM et Saint-Jean-sur-Richelieu, s'était soldée sur ce triste constat qu'il existait peu d'études francophones sur la participation des Québécois aux différentes guerres. «Cette prise de conscience a favorisé l'émergence d'un nouveau courant historiographique qui s'est avéré des plus prolifiques. Ce champ a suscité beaucoup d'intérêt et d'initiatives car c'était un monde inexploré. En dix ans, l'UQAM a vu naître plusieurs mémoires, thèses et ouvrages dans ce domaine et le colloque en rendra compte.»

La rencontre permettra notamment d'en savoir plus sur des sujets tels la milice à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle, l'expérience d'un Québécois durant la guerre des Cipayes, le rôle des infirmières dans la Grande Guerre, les déserteurs au Québec et l'implication de Canadiens français dans les Brigades internationales en Espagne! Parmi les conférenciers, on note plusieurs contributions du département d'histoire de l'UQAM, dont celles de Luc Lépine (doctorant), Félix Leduc (à la maîtrise) Serge Granger (chargé de cours) et Béatrice Richard (diplômée), sans compter les professeurs Stéphane Roussel (science politique) et Catherine Saouter (communication).

**SUR INTERNET**  
[www.unites.uqam.ca/chf](http://www.unites.uqam.ca/chf)

Nous remercions le Musée du 22<sup>e</sup> Régiment de nous avoir permis d'utiliser la photo F22 PH172-498 apparaissant au sommaire du journal.